

Premier cas du nouveau variant Omicron au Maroc, chez une femme à Casablanca

Un premier cas d'infection au nouveau variant du coronavirus Omicron a été enregistré à Casablanca chez une femme de nationalité marocaine, a annoncé mercredi le ministère de la Santé et de la protection sociale.

Directeur fondateur : Ali Yata | Directeur de la publication : Mahtat Rakas

ALBAYANE

Jeudi 16 décembre 2021

N° 14152

Prix : 4 DH - 1 Euro

Agenda 2030 pour le développement durable La Chambre des Représentants au Forum parlementaire

La Chambre des Représentants a participé, lundi par visioconférence, au Forum parlementaire sur l'agenda 2030 pour le développement durable, organisé sous le thème "Le rôle du Parlement dans une meilleure reconstruction pour tous".

Ce Forum parlementaire vise à créer un espace de dialogue et d'échange d'expériences et d'expertises entre les représentants des institutions parlementaires et d'autres acteurs concernés par le développement durable. Il sera sanctionné par un ensemble de conclusions qui seront soumis au Forum arabe pour le développement durable prévu en 2022.

P. 2

Marocanité du Sahara Les pays du CCG réitèrent leurs positions constantes

Le Conseil suprême du Conseil de coopération du Golfe (CCG) a réitéré ses positions et décisions constantes en faveur de la marocanité du Sahara et de la préservation de la sécurité et de la stabilité du Maroc et de son intégrité territoriale.

Cette réaffirmation a été exprimée dans la déclaration finale qui a sanctionné les travaux de la 42ème session du Conseil suprême du CCG, qui s'est tenue mardi à Riyad sous la présidence du Royaume d'Arabie saoudite.

La déclaration de clôture, qui a été lue par Nayef Ben Falah Al-Hajraf, secrétaire général du CCG, a également salué la résolution n° 2602 du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Sahara marocain, adoptée le 29 octobre dernier. Le Conseil suprême du CCG a, d'autre part, souligné l'importance du partenariat stratégique privilégié liant le Conseil de coopération du Golfe et le Royaume du Maroc et de la mise en œuvre du plan d'action commun.

Au Palais Royal de Rabat

Sa Majesté le Roi nomme de nouveaux ambassadeurs



Sa Majesté le Roi Mohammed VI a reçu, mardi au Palais Royal de Rabat, plusieurs

nouveaux ambassadeurs dans les missions diplomatiques du Royaume auxquels le

Souverain a remis leurs dahirs de nomination.

P. 3

Conseil de gouvernement Facilitation du retour des Marocains bloqués à l'étranger

La décision des autorités marocaines de faciliter le retour des Marocains bloqués à l'étranger s'inscrit dans le cadre de l'interaction rapide et positive avec les citoyens ayant voyagé récemment et qui résident effectivement dans le Royaume, a affirmé, mardi, le ministre délégué chargé des Relations avec le parlement, porteparole du gouvernement, Mustapha Baitas.

(P. 2)

Covid-19 Appel à la poursuite de la vaccination



(Ph: Akil Macao)

Le ministère de la Santé et de la protection sociale a appelé, mardi, les citoyens à veiller rapidement au respect des mesures de prévention de la Covid-19 et au parachèvement de la vaccination pour éviter toute détérioration de la situation épidémiologique.

P. 5

Suite aux tornades qui ont frappé plusieurs Etats américains SM le Roi adresse un message de condoléances et de compassion au président Joe Biden

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de condoléances et de compassion au président américain, Joe Biden, suite aux tornades qui ont frappé plusieurs Etats américains.

Dans ce message, SM le Roi dit avoir été profondément attristé par la nouvelle des tornades meurtrières qui ont durement frappé l'Etat du Kentucky et d'autres Etats du pays, causant de

nombreuses pertes humaines et d'importants dégâts matériels. Le Souverain a également fait part à M. Biden, aux familles éprouvées et au peuple américain de Ses sincères

condoléances et de Sa profonde sympathie et compassion. "Nos pensées et nos prières sont avec vous et avec les personnes endeuillées", a souligné SM le Roi.

Musée collectif à Casablanca

Le parc de la ligue arabe se pare aux couleurs des arts

■ Omayma Khtib

L'Atelier de l'observatoire a inauguré le 10 décembre le « Musée collectif de Casablanca » en plein cœur du parc de la ligue arabe. Bien que traditionnellement les vernissages

soient associés à des lieux institutionnels tels que les musées, galeries, et salles de spectacle, l'Atelier de l'Observatoire a fait l'exception en amenant le musée vers le public dans un espace contemporain de conteneurs au cœur de la métropole.

P. 14

Lions de l'Atlas

Bientôt un FC Barcelone à la sauce marocaine ?

■ Oussama Zidouhia

À la recherche de renforts à moindre coût, l'entraîneur du FC Barcelone, Xavi Hernandez, aurait coché les noms de deux Lions de l'Atlas pour venir renforcer la formation catalane l'été prochain, à savoir Yassine

Bounou (FC Séville) et Noussair Mazraoui (Ajax Amsterdam). En effet, le FC Barcelone, qui a besoin de liquidités pour pouvoir reconstruire un effectif très amoindri depuis le départ de la Pulga, a placé son gardien de but Ter Stegen sur la liste des transferts.

P. 15

L'artiste français Paul Maulpoix

Une sculpture qui pense le monde

■ Par M'barek Housni

Je devais décrire sur Paul

Maulpoix. L'homme est impressionnant quand il vous parle, et quand il parle de sa création.

P. 13

Le ministre de la Culture reçoit le SMPAD

Arts dramatiques : des promesses et des projets ambitieux en vue !

■ Mohamed Nait Youssef

Après la pluie, le beau temps. Espérons ! En effet, Mohamed Mehdi Bensaïd, ministre de la Jeunesse, de la culture et de la communication a reçu, le 13 décembre dans les locaux du ministère à Rabat, une délégation du bureau national du Syndicat marocain des professionnels des arts dramatiques (SMPAD), présidée par Messaoud Bouhcine. Cette rencontre intervient dans une conjoncture marquée par le mécontentement et la colère des professionnels des domaines artistiques et culturelles après avoir interdit les manifestations culturelles et artistiques en raison de la Covid-19, ainsi que la crise que connaît le secteur des arts dramatiques. Sans oublier bien entendu, l'arrêt du soutien public au théâtre pendant plus de deux ans. Ainsi, les deux parties se sont arrêtées sur de nombreuses questions touchant les domaines artistiques et des arts dramatiques, notamment en ce qui concerne le soutien public au secteur du théâtre, après l'arrêt du secteur dû à la pandémie de la Covid 19.

Par ailleurs, la poursuite de la mise en œuvre du statut de l'artiste et les métiers artistiques ; en vue de créer des industries culturelles basées sur un équilibre entre l'entrepreneuriat et les professionnels et d'établir des fondements économiques, culturels et sociaux solides au profit de tous les acteurs impliqués dans la production artistique et culturelle, le chantier de la protection sociale des professionnels, ainsi que la poursuite de la réforme



du secteur des droits d'auteur et droits voisins à l'horizon d'une autogestion du secteur sous tutelle de l'Etat n'étaient en reste des sujets discutés lors de cette réunion. Pour sa part, le ministre a affirmé, ajoute le communiqué publié à l'issue, la volonté et la détermination de son département à réagir positivement aux revendications exprimées par le SMPAD. Il a également présenté des projets ambitieux du ministère afin de faire avancer et promouvoir le domaine culturel et artistique dans notre pays, affirme la même source.

Le ministre a souligné que son département est entrain de revoir le cahier des charges relatif au soutien public destiné au secteur du théâtre, qui verra des modifications qui seront annoncées prochainement. En outre, Bensaïd a affirmé la détermination du ministère à apporter des changements

importants relatifs à l'encouragement des entreprises et des institutions culturelles, en vue de créer des conditions qui garantissent l'avancement de l'entreprise culturelle, l'amélioration de la compétitivité et la qualité, le rapprochement des services culturels aux citoyens, la création d'un modèle économique culturel efficace, ainsi que la mise en œuvre du statut de l'artiste et des métiers artistiques qui font partie intégrante de ce chantier structurant, peut on lire dans le même communiqué. Pour ce qui est du domaine des droits d'auteur et droits voisins, le ministre a affirmé que le travail législatif est en cours sur certaines améliorations juridiques liées à ce domaine, notamment la mise à jour du projet de loi relatif à la restructuration du Bureau marocain des droits d'auteurs (BMDA).

Organisé sous l'égide de l'ONU

La Chambre des Représentants au Forum parlementaire sur l'agenda 2030 pour le développement durable

La Chambre des Représentants a participé, lundi par visioconférence, au Forum parlementaire sur l'agenda 2030 pour le développement durable, organisé sous le thème "le rôle du Parlement dans une meilleure reconstruction pour tous".

Ce Forum parlementaire vise à créer un espace de dialogue et d'échange d'expériences et d'expertises entre les représentants des institutions parlementaires et d'autres acteurs concernés par le développement durable. Il sera sanctionné par un ensemble de conclusions qui seront soumis au Forum arabe pour le développement durable prévu en 2022.

Cette rencontre, qui a connu la participation de Mme Ilham Saki, membre du bureau de la première Chambre, et de M. Mohamed Chaouki, président de la commission des Finances et du développement économique, a été organisée sous l'égide de la Commission sociale et économique des Nations Unies pour l'Asie occidentale (ESCWA), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de la Banque islamique pour le développement (BID), en coopération avec l'Union Interparlementaire (UIP), indique un communiqué de la Chambre des Représentants.

Lors de son intervention à la 2ème séance de ce Forum portant sur "la riposte à la crise de la Covid-19 : le rôle des parlements dans la représentation et l'élaboration des lois", Mme Saki a mis l'accent sur les mutations induites par cette conjoncture qui a contraint les gouvernements à prendre des mesures exceptionnelles pour la protection de la santé publique, par le biais de textes législatifs, de politiques et de programmes spéciaux visant à faire face aux répercussions et aux impacts de la pandémie.

Elle a estimé que la propagation de la Covid-19 a constitué un défi national collectif qui a mobilisé tous les efforts pour le relever, soulignant que la vision clairvoyante et anticipative de SM le Roi Mohammed VI, qui a donné Ses Hautes instructions pour la création d'un fonds dédié à la gestion des répercussions de la pandémie et les mesures et dispositifs pris par la suite conformément aux Hautes Directives Royales, a permis de tracer une voie claire pour la fédération des efforts nationaux concertés entre le Parlement et le gouvernement et de jeter les bases d'une approche holistique qui canalise les moyens de l'ensemble des autorités,



des établissements publics et des autres acteurs.

S'agissant des rôles assumés par la Chambre des Représentants durant la pandémie, Mme Saki, citée dans le communiqué, a réaffirmé l'attachement de la Chambre à ses missions constitutionnelles en termes de législation et de contrôle, et son ouverture sur les citoyennes et citoyens, ajoutant qu'il a été procédé à l'adoption des textes juridiques instituant l'état d'urgence sanitaire, ainsi que de plusieurs textes législatifs ayant trait aux domaines social et économique.

Elle a rappelé que le travail législatif des commissions permanentes a été également marqué par une grande vitalité au cours de la période ayant suivi la déclaration de l'état d'urgence sanitaire.

Mme Saki a, en outre, souligné que malgré les mesures préventives et de précaution prises en vue de réduire la présence et le nombre des réunions programmées, conformément aux exigences dictées par cette conjoncture exceptionnelle à l'instar de ce qui est en vigueur dans les autres institutions parlementaires, cette situation n'a pas affecté, sur le plan pratique, la continuité du travail des commissions permanentes à la Chambre et son implication agissante dans l'accomplissement des missions qui leur sont confiées par la Constitution en termes de législation et de contrôle.

Et la députée de conclure en appelant à davantage de mobilisation, de coopération, de flexibilité et d'adaptation en continu pour être au service de la société et de ses questions dans les divers domaines, et à placer les parlements au cœur de la mise

en œuvre des objectifs de l'agenda pour le développement durable, malgré les changements imprévus imposés par les conjonctures et les événements.

De son côté, M. Chaouki a passé en revue, dans le cadre de la troisième séance du forum, qui portait sur "la riposte à la crise de la Covid-19 : le rôle des parlements dans le budget public et le contrôle", le rôle de la Chambre des Représentants et sa réaction face à la pandémie, notant qu'à travers les rôles constitutionnels qui lui sont conférés, le parlement marocain a, depuis le début de la pandémie, approuvé les Lois de finances propres à chaque exercice et qui ont pris en compte les défis et les répercussions de la Covid-19 et placé la satisfaction des besoins des citoyens et la réalisation des ODD en tête des priorités des pouvoirs législatif et exécutif. Le président de la Commission des finances et du développement économique a aussi mis en relief les efforts de la première Chambre pour l'exécution des programmes, plans et chantiers socio-économiques durant la pandémie, rappelant que le parlement marocain a adopté un projet de loi de finances complémentaire en 2021, qui comprenait une batterie de mesures visant à faire face aux répercussions de la pandémie, consolider et garantir un ensemble de droits, dont le droit à la santé, le droit à la protection sociale et le droit à l'éducation.

Afin de faire face aux effets de la pandémie, ajoute le communiqué, la Chambre des représentants a approuvé des textes législatifs à caractère social, qui portent sur

l'instauration de mesures exceptionnelles au profit des employeurs affiliés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et de ceux touchés par les répercussions de la pandémie.

Elle a également approuvé la loi-cadre relative à la protection sociale qui se veut un prélude incontournable à la promotion de l'élément humain en tant que maillon essentiel de tout processus de développement et l'édification d'une société où prévaut la justice sociale et spatiale dans le cadre d'un grand projet social et d'une nouvelle révolution sociale, a précisé la même source, notant que SM le Roi Mohammed VI en a défini les fondements et tracé les contours dans le discours prononcé à l'ouverture de la session législative d'octobre dernier.

Le communiqué a fait remarquer que les commissions permanentes à la Chambre des représentants ont tenu une série de réunions pour discuter des répercussions de la pandémie et suivre les explications des responsables gouvernementaux au sujet des mesures prises pour faire face à la Covid-19, ce qui a permis d'accélérer la cadence de la réalisation des ODD et de contribuer à l'augmentation du budget alloué aux secteurs sociaux (santé, enseignement et emploi).

M. Chaouki a soutenu que le parlement marocain a contribué de manière significative et efficiente à l'accompagnement et au contrôle de l'action gouvernementale avant et après l'apparition de la pandémie, à travers le suivi des différents programmes de développement malgré tous les défis posés par la crise sanitaire.

À vrai dire



Saoudi El Amalki

La dérive parlementaire

Encore une fois, la voûte du parlement vient d'être transpercée par des accrocs intestins. Lors de la séance de questions orales, l'institution législative avait vécu, sous les caméras publiques, d'intenses moments de médiocratie extrême. Sans aucun scrupule, le ministre, encore lui, a ouvert le bal de cette basse abjection en se faisant piégé, de manière maladroite, par un coup d'épingle asséné à la langue amazigh, contrairement au président de la chambre des députés qui, plutôt de la même situation, s'est montré beaucoup plus subtil. Profitant de la bavure du ministre loquace qu'on avait qualifié de «puéril», lors d'une précédente livraison de cette chronique, le député a rappelé à l'ordre son vis-à-vis, tout en évoquant la bourde de «chaussette». Une réplique qui a valu à ce dernier l'évocation de son histoire de «raquette». Voilà où l'on est, bien en deçà de ce que l'on attend de l'instance constitutionnelle censée se consacrer pleinement aux attentes des populations ! « Si tu vois prédominer les thèmes futiles de certaines sociétés sur les propos consciencieux, saches que tu parles d'une société d'échec ! », disait le dramaturge russe, Anton Tchekov, à cet égard. En fait, si l'on sait que la machine électorale est maculée de «confections» au préalable sans nul souci sur la qualité, ni sur la compétence de candidats, on ne pourra que récolter misère et indigence au sein d'un espace de sécrétion de lois et réglementations de la conduite de la Nation vers le progrès, la justice et le bien-être. Ce qu'on y cultive aujourd'hui ce n'est que la précarité de productivité législative et la semence de l'injure et du dénigrement gratuits. Nombre d'élus de l'hémicycle manquant de maturité et de circonspection susceptible de former un parterre de parlementaires porteurs de valeurs et producteurs de vertus. Or, l'on constate, à présent plus que jamais, qu'on continue de plus belle, à verser dans l'acrimonie et la démolition. Le même écrivain russe du 19ème siècle, Anton Tchekhov disait également : « Ce ne sont ni les brigands ni les incendies qui détruisent le monde, mais la haine et l'hostilité ! ». Le plus ironique dans notre parlement, c'est que ceux que l'on croit être détenteurs de savoir et d'expérience de la députation ou encore que l'on désigne chef de groupe et, partant censé donner l'exemple à autrui, ce sont bien ceux qui portent le désastre à l'intérieur de cette institution nationale. Il y a donc lieu de s'y pencher sérieusement car il y va de l'avenir des générations de législateurs qui, au lieu de s'y prendre dans ce qui sert le rehaussement de la production législative, tombent dans la bassesse !

Recherche médicale

Hommage à Rome au chirurgien marocain Naim Nasrollah

Le conseil des ambassadeurs arabes en Italie a organisé, mardi soir, une cérémonie en hommage au chirurgien marocain Naim Nasrollah.

Intervenant à cette occasion, l'ambassadeur du Maroc à Rome, Youssef Balla, a félicité le docteur Nasrollah pour cet hommage organisé dans le cadre de la célébration du migrant arabe, estimant que cette distinction est un hommage rendu à toute la communauté marocaine en Italie.

Le diplomate marocain a, ainsi, souligné que "notre diaspora, si bien intégrée, constitue un pont culturel et humain entre le Maroc, l'Italie et le monde arabe". Cette cérémonie, tenue en coordination avec l'académie d'Égypte à Rome et la mission de la Ligue Arabe, s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Maroc



près le Saint-Siège, Rajae Naji Mekkaoui, de plusieurs diplomates et personnalités du monde de la médecine et de la société civile.

Le chirurgien marocain, qui a collaboré

avec des hôpitaux de renom en Italie, s'est distingué par son parcours de haut niveau en matière d'innovation et de recherche médicales.

Les organisateurs ont rendu hommage en cette même occasion à plusieurs médecins arabes pour leur engagement, leurs efforts et leurs énormes sacrifices en temps de pandémie.

En marge de cette célébration, tenue également à l'occasion de la journée mondiale de la langue arabe, une exposition consacrée à la calligraphie arabe a été organisée.

L'ambassade du Royaume en Italie a exposé, de son côté, des œuvres d'art marocain et des produits d'artisanat invitant le public italien et arabe à un voyage au cœur de la beauté et de la diversité culturelle du Royaume.

Une décision interactive du gouvernement

Facilitation du retour des Marocains bloqués à l'étranger

La décision des autorités marocaines de faciliter le retour des Marocains bloqués à l'étranger s'inscrit dans le cadre de l'interaction rapide et positive avec les citoyens ayant voyagé récemment et qui résident effectivement dans le Royaume, a affirmé, mardi, le ministre délégué chargé des Relations avec le parlement, porte-parole du gouvernement, Mustapha Baitas.

Les autorités marocaines ont autorisé lundi, à titre exceptionnel, des vols de passagers à destination du Royaume à partir du Portugal, de la Turquie et des Émirats Arabes Unis, à compter de mercredi.

Lors d'un point de presse à Rabat, M. Baitas a souligné que cette décision, prise sur la base des positions géographiques des trois pays, intervient dans le cadre du suivi minutieux de la situation épidémiologique au monde et au Maroc et de la suspension des vols à destination du Royaume.

Cette décision vise ainsi à préserver les acquis réalisés par le Royaume en matière de lutte contre la pandémie, a-t-il tenu à préciser.

Il a rappelé que les citoyens concernés doivent présenter le résultat du test PCR avant le voyage, faisant savoir que les passagers seront confinés pendant 7 jours dans des hôtels dédiés, à la charge du gouvernement marocain.

Les autorités sanitaires prendront en charge les cas positifs et effectueront plusieurs examens liés au suivi des cas, a-t-il ajouté.

Au Palais Royal de Rabat Sa Majesté le Roi nomme de nouveaux ambassadeurs

«
Sa Majesté le Roi Mohammed V a reçu, mardi au Palais Royal de Rabat, plusieurs nouveaux ambassadeurs dans les missions diplomatiques du Royaume auxquels le Souverain a remis leurs dahirs de nomination. »

Il s'agit de :

- M. Mohamed Benchaaboun, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès de la République française.
- M. Karim Medrek, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès du Royaume de Suède et de la République de Lettonie.
- M. Hassan Naciri, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès de la République du Sénégal, de la République de Gambie, de la République de Guinée Bissau et de la République du Cap-Vert.
- M. Driss Isbayene, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès de la République du Mali.
- M. Zakaria El Goumiri, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès de la République Unie de Tanzanie et de l'Union des Comores.
- M. Mohamed El Basri, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès du Royaume des Pays-Bas (la Hollande).
- M. Mohamed Sbihi, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès de la République Hellénique (la Grèce) et de la République de Chypre.
- M. Abderrazzak Laassel, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès de la République du Kenya et de la République du Soudan du Sud.
- Mme Bouchra Boudchich, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès de la République du Panama.
- Mme Wissane Zailachi, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès du Commonwealth d'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de Tuvalu, de la République des Kiribati et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.
- M. Ali Benaissa, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès de l'État du Koweït.
- M. Abderrahim Rahali, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès du Royaume de Thaïlande.
- M. Hicham Dehane, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès de la République Dominicaine et de la République d'Haïti.
- M. Abderrahim Mouziane, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès de l'État de Palestine.
- M. Issam Taïb, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès de la République de Guinée et de la République de Sierra Leone.
- M. Hicham Elaloui, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès de la République de Cuba.
- M. Hakim Hajoui, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord.
- Mme Nabila Freidji, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès du Royaume de Norvège et de la République d'Islande.
- M. Mohamed Rachid Maaninou, ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès de la République du Kazakhstan, de la République du Tadjikistan, de la République du Turkménistan et de la République Kirghize.

Par la suite, les nouveaux ambassadeurs ont prêté serment devant Sa Majesté le Roi. Cette audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, M. Nasser Bourita, et du Chambellan de Sa Majesté le Roi, Sidi Mohamed El Alaoui. (MAP).



المشروع الملكي الخاص بتعميم الحماية الاجتماعية غادي يمكن فمرحلة أولى العمال غير الأجراء من الاستفادة من التأمين الإجباري عن المرض

باش تعرفوا واش بدا الإدماج ديال الفئة ديالكم في نظام التأمين عن المرض زوروا موقعنا www.cnss.ma أو اتصلوا بمركز النداء على الرقم 05 20 19 40 40

الضمان الاجتماعي
+052084 +052084
CNSS
ملتزمون بحمايتكم

Benyoub au Forum de la MAP

Absence de rapports sur l'existence de violations flagrantes et systématiques des droits humains

« Le Délégué interministériel aux droits de l'Homme, Ahmed Chaouki Benyoub, a fait état mardi de l'absence de rapports, publics ou privés, qui conduisent à des conclusions sur l'existence de violations flagrantes et systématiques des droits de l'Homme. »

M. Benyoub, qui a présenté un rapport sur "l'Examen spécial en matière de protection des droits de l'Homme" dans le cadre du Forum de la MAP, a indiqué que ledit document a souligné l'absence de rapports généraux ou spéciaux sur des enquêtes de terrain ou encore des commissions d'enquête au sujet de la protection des droits de l'homme, donnant lieu à des conclusions témoignant de l'existence de violations flagrantes et systématiques des droits de l'homme".

Le responsable a également assuré qu'il n'existe pas de rapports d'observation ou de suivi des procès selon les normes internationalement reconnues qui remettent en cause les garanties d'un procès équitable, ainsi que de rapports généraux ou spéciaux évoquant la question de la gouvernance sécuritaire et des droits de l'homme dans les domaines de la gestion des équilibres entre la défense des droits de l'Homme et le maintien de l'ordre public, en particulier tout particulièrement le recours à la force et la gestion des foules, pouvant conforter la conviction que des violations massives et systématiques des droits de l'homme ont eu lieu.

Le délégué a également relevé l'inexistence d'un rapport exhaustif qui confirme le bien-fondé des allégations d'atteinte au droit de constitution des associations, "ce qui signifie que le traitement de cette question reste lacunaire en raison d'un déficit de données".

M. Benyoub a en outre souligné que les graves violations des droits de l'Homme "ont été bannies", relevant l'absence d'allégations ou d'accusations explicites sur l'existence de centres secrets de violation des droits et libertés, ainsi que d'allégations explicites faisant état de disparitions forcées, de torture ou de détention arbitraire.

Le délégué interministériel aux Droits de l'Homme a, par ailleurs, fait état d'"une crise dans le développement du système des droits de l'Homme", une crise que connaissent de nombreux pays et qui est "au cœur de l'équation entre la protection des droits de l'Homme et la préservation de la sécurité et de l'ordre public".

Cette crise qui concerne la capitalisation et la consolidation des acquis ainsi que la poursuite des efforts, est "au cœur de l'équation entre la protection des droits de l'Homme et le maintien de la sécurité et de l'ordre public", a-t-il estimé, notant que cette "crise de développement" du système de



Fin avril prochain 1er Congrès scientifique universitaire sur les droits de l'Homme



Le Délégué interministériel aux droits de l'Homme, Ahmed Chaouki Benyoub, a annoncé, mardi à Rabat, l'organisation, fin

avril prochain, du 1er Congrès scientifique universitaire sur les droits de l'Homme.

M. Benyoub, qui a présenté un rapport sur "l'Examen spécial en matière de protection des droits de l'Homme" dans le cadre du Forum de la MAP, a précisé que l'organisation de ce Congrès scientifique se veut le prolongement des dialogues menés par le passé autour du Plan d'action national en matière de démocratie et des droits de l'Homme (PANDDH). Ce congrès sera organisé en collaboration avec les universités et les facultés concernées et en partenariat avec les branches et unités spécialisées dans le domaine des droits humains, ainsi qu'avec les citoyens, a-t-il ajouté, soulignant que ce conclave sera un espace d'échange de vues et sera ponctué d'une session nationale annuelle et d'autres sessions régionales.

protection des droits de l'homme est reflétée dans de nombreuses recommandations du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) qui "n'ont pas suscité l'intérêt souhaité", et se caractérise par "le recul constaté sur le plan de la protection institutionnelle" ainsi que "le laxisme" en matière d'engagements internationaux dans le domaine des droits de l'homme et dont la principale conséquence est le retard accusé dans l'élaboration de rapports nationaux".

M. Benyoub a en outre évoqué "une certaine hésitation sur le plan de l'opérationnalisation du système d'intervention protectionniste" ou encore "l'évolution en dents de scie sur la voie de l'adoption d'une stratégie nationale d'action dans le domaine de la démocratie et des droits de l'Homme".

Dans le même ordre d'idées, le responsable a passé en revue quelques conclusions contenues dans le rapport sur l'examen spécial de protection des droits de l'Homme portant sur les allégations de violations, la liberté de pensée et du culte, la liberté d'opinion, d'expression et de la presse ainsi que les garanties d'un procès équitable, les acquis de l'action associative, la gestion de la crise de développement du système de défense de droits de l'homme ou encore des conclusions relatives à la liberté de rassemblement et de manifestation.

Le responsable a également présenté les conclusions du rapport sur l'examen spécial de protection des droits de l'Homme qui concernent, notamment, le mécanisme national de prévention contre la torture et la protection contre la détention arbitraire, la peine de mort ainsi que les questions de protection soulevées en rapport avec les mécanismes onusiens concernés par le système des plaintes individuelles.

Revenant sur les conclusions afférentes à la réactivité vis-à-vis du système des plaintes individuelles, M. Benyoub a souligné que le Maroc inscrit son action sur ce registre dans le respect des engagements internationaux, ajoutant que le Royaume est résolument engagé sur ce chemin, bien déterminé à respecter ses engagements.

Le responsable a également plaidé pour une interaction continue avec les mécanismes concernés par le système de plaintes individuelles, fondée sur le renforcement de la protection des droits de l'homme grâce à la consolidation des garanties juridiques ainsi que la contribution qualitative de la délégation ministérielle aux droits de l'homme dans la coordination institutionnelle.

Rapport sur « l'examen spécial de protection des droits de l'Homme »

Recommandations et engagements

Voici les principales recommandations et les engagements contenus dans le rapport sur "l'examen spécial de protection des droits de l'Homme" présenté, mardi, par le Délégué interministériel aux droits de l'Homme, Ahmed Chaouki Benyoub, dans le cadre du Forum de la MAP.

Les recommandations :

- Tous les intervenants et parties concernées par la protection juridique pénale des droits de l'Homme sont appelés à interagir positivement avec les initiatives législatives concernant la révision du Code de la procédure pénale et du Code pénal.
- Engager une réflexion sur l'élaboration d'une approche de coopération régionale et locale au niveau de l'administration territoriale, avec la participation des commissions régionales du Conseil national des droits de l'Homme et des délégations régionales de l'institution du Médiateur du Royaume, qui seront chargées de recevoir les demandes et les plaintes liées à la gestion des protestations et des rassemblements.
- Appel à une interaction positive avec

l'initiative du gouvernement au sujet de la révision de la loi relative aux associations, et pour l'organisation de dialogues sereins et constructifs entre les spécialistes en se référant aux experts pour aboutir à l'élaboration de propositions d'amendements des dispositions juridiques portant création des associations et régissant l'organisation des rassemblements et des manifestations.

- Exploiter le capital qualitatif des discussions et dialogues tenus auparavant sur les sujets de controverse liés à la protection juridique pénale.
- Engager une réflexion autour de l'organisation de dialogues se rapportant à la liberté d'opinion et d'expression.

Les engagements :

- Organisation, fin avril prochain, du 1er Congrès scientifique universitaire sur les droits de l'Homme.
- Mise en place d'un mécanisme et la création d'un portail électronique spécial pour recevoir et traiter les plaintes liées aux allégations d'atteinte aux droits de l'Homme.
- Publication d'un rapport thématique

sur la situation des droits de l'Homme dans les provinces du Sud du Royaume au cours des premiers mois de l'année prochaine et d'un rapport thématique sur la gouvernance sécuritaire et les droits de l'Homme en mai prochain.

- Publication d'un rapport thématique sur les garanties d'un procès équitable à la lumière de la jurisprudence à l'occasion de l'ouverture de la prochaine année judiciaire et d'un rapport thématique interactif avec des rapports internationaux sur la situation des droits de l'Homme au Maroc en juin de l'année prochaine.
- Publication d'un rapport sur l'examen spécial relatif à la situation des droits de l'Homme à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'Homme, et qui sera en phase avec d'autres droits tels que les droits culturels et d'autres questions conjonctuelles.
- Le délégué interministériel s'engage à élaborer de manière régulière des mémoires et des initiatives sur les développements et les défis faisant l'objet de l'Examen, afin d'approfondir le débat, et à les soumettre aux parties chargées de la coordination institutionnelle pour prendre les décisions qui s'imposent.

ROYAUME DU MAROC
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA LAGUNE DE MARCHICA
المملكة المغربية
شركة تنمية بحيرة ماريشكا البحر الأبيض المتوسط



AVIS DE REPORT CONSULTATIONS ARCHITECTURALES N°19/CA/MM/21 ET 20/CA/MM/21

Il est porté à la connaissance du public et à l'ensemble des concurrents que la date d'ouverture des plis des consultations architecturales ci-dessous publiées dans le journal AL BAYANE numéro : 14140 et BAYANE AL YAOUIME numéro : 9399 le 30/11/2021, a été reportée comme suit :

C A N°	Objet de la consultation	Date et heure limite de dépôt des plis	Date et heure d'Ouverture des plis
19/CA/MM/21	La conception et le suivi des travaux de construction d'un restaurant panoramique au niveau du parc ornithologique de Nador Province de Nador	06/01/2022 à 10h00	06/01/2022 à 10h30
20/CA/MM/21	La conception et le suivi des travaux de construction d'une zone commerciale et d'animation à la cité d'Atalayoun Province de Nador	06/01/2022 à 10h00	06/01/2022 à 11h00

Les autres clauses restent inchangées.

Le dossier de la consultation architecturale peut être téléchargé du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, ou bien retiré au bureau de la société Marchica Med à la cité d'Atalayoun, route Beni Ansar, à Nador.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100,101 et 102 du règlement des marchés de Marchica Med.

Les architectes peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau de la société Marchica Med, Bd Mohamed V à Nador ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la société Marchica Med à la cité d'Atalayoun, route Beni Ansar à Nador ;
- soit les remettre, séance tenante, au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation architecturale.

Covid-19

Le ministère de la Santé appelle à la poursuite de la vaccination

Le ministère de la Santé et de la protection sociale a appelé, mardi, les citoyens à veiller rapidement au respect des mesures de prévention de la Covid-19 et au parachèvement de la vaccination pour éviter toute détérioration de la situation épidémiologique.

Cet appel intervient en réaction "à l'abandon, par un grand nombre de citoyennes et de citoyens, des principales mesures préventives du virus ainsi que suite à la tendance à la hausse de la courbe épidémiologique durant les deux dernières semaines, a précisé le ministère dans un communiqué. Cette évolution, a-t-il expliqué, "montre que le virus est toujours parmi nous en relation avec la situation épidémiologique mondiale, surtout après l'apparition et la propagation du variant Omicron dans nombre de pays". Le département a mis en garde contre le risque de relâchement dans le respect des gestes barrières, jugeant nécessaire de faire preuve de vigilance pour prévenir toute détérioration épidémiologique. Dans le souci de préserver les acquis



actuels en termes de contrôle de la situation épidémiologique, le ministère appelle les citoyens à s'attacher au plus vite au respect des mesures de prévention simples et non coûteuses, lesquelles démontrent leur efficacité. Il s'agit essentiellement de veiller au port correct du masque de protection et au lavage fréquent des mains, mais aussi d'éviter les rassemblements non essentiels et de respecter la distanciation. En outre, le ministère a invité les citoyens à se rendre rapidement aux centres de vaccination pour se faire vacciner, sachant que la vaccination demeure au premier rang des recommandations de l'OMS et du Comité scientifique national, afin de contrer la propagation du variant Omicron dans le monde.

Enseignement Benmoussa appelle au respect des mesures préventives

Le ministre de l'Éducation nationale, du préscolaire et des sports, Chakib Benmoussa, a appelé, mardi à Rabat, l'ensemble des composantes de la communauté éducative au respect des mesures préventives contre la Covid-19 et à la poursuite de l'opération de vaccination. M. Benmoussa qui répondait à des questions orales à la Chambre des conseillers sur la rentrée scolaire, a indiqué que le ministère a pris les mesures nécessaires pour réussir cette opération en coordination avec le département de la Santé et les autorités concernées pour éviter toute rechute épidémique, sachant que plusieurs pays font face actuellement à une vague épidémique

dangereuse à cause de l'apparition de nouveaux variants. Il a rappelé dans ce sens que le ministère a pris une série de mesures qui visent d'une part à réunir les conditions d'une rentrée scolaire réussie et sûre et préserver la sécurité sanitaire de la communauté scolaire et d'autre part continuer la mise en oeuvre des projets stratégiques issus de la loi-cadre 51-17 et l'adéquation de dispositions de cette dernière avec les axes stratégiques du nouveau modèle de développement du Royaume et du programme gouvernemental. M. Benmoussa a en outre affirmé que l'actuelle rentrée scolaire a été marquée par plusieurs changements en ce qui

concerne l'organisation de l'année scolaire, citant en particulier la décision de repousser la rentrée officielle au 1er octobre 2021 suite au déploiement d'une vaste opération de vaccination des élèves âgés entre 12 et 17 ans, conformément aux recommandations du comité scientifique chargé de la stratégie de vaccination anti-Covid. Le ministre a également cité l'adoption de l'enseignement présentiel pour tous les cycles d'enseignement et ce dans le respect du protocole sanitaire qui a été élaboré par le ministère en coordination avec le ministère de la Santé pour préserver la sécurité sanitaire en milieu scolaire. Parmi les mesures, il a rappelé égale-

ment la publication de la décision ministérielle actualisée relative à l'organisation de l'année scolaire 2021-2022 qui comprend des mesures concernant l'adaptation du calendrier des examens normalisés et des vacances scolaires ainsi que l'extension de l'année scolaire 2021-2022 jusqu'au mois de juillet 2022. M. Benmoussa a en outre affirmé que le ministère a veillé à poursuivre la diffusion des cours enregistrés sur les chaînes de télévision et sur la plateforme électronique TelmidTICE jusqu'au lancement effectif de la rentrée scolaire. Il a cité aussi la diffusion du lundi au jeudi sur les ondes de la Radio nationale d'English Time, une émission d'ap-



prentissage de la langue anglaise dans le cadre d'une convention de partenariat entre la SNRT et le British Council, ajoutant que le ministère continuera à veiller sur la production des contenus numériques et l'amélioration des outils de l'enseignement à distance en prévision de toute évolution de la situation épidémiologique dans le pays.

Ahmed Abdelaziz Bousfiha, spécialiste en pédiatrie La vaccination des enfants est « une nécessité urgente »

La vaccination anti-covid des enfants est une nécessité urgente dans la mesure où les enfants représentent plus de 50 pc de la population mondiale, a affirmé, le professeur, Ahmed Abdelaziz Bousfiha, spécialiste en pédiatrie. Intervenant lors d'une table-ronde sur "le Covid de l'enfant" à l'occasion du 37ème Congrès Médical National hybride et des 1ères Rencontres Médicales Maroc-Libyennes, tenus les 10 et 11 décembre à Casablanca, le professeur Bousfiha a souligné que les effets du covid-19 demeurent moins néfastes sur les enfants qui représentent plus de 50 pc de la population mondiale, notant que les enfants porteurs de virus constituent de grands facteurs de propagation du coronavirus et de sa mutation d'où l'importance des trois doses pour les enfants âgés de 17 ans et moins. Selon le professeur Bousfiha, la pratique et les statistiques ont révélé l'importance de la vaccination qui ne se limite pas à l'immunisation contre le coronavirus mais le dépasse pour



englober les maladies pulmonaires, mettant l'accent sur l'importance du soutien psychologique pour prévenir la dépression chez les personnes infectées. Le spécialiste marocain a souligné que la pandémie du coronavirus a permis d'intensifier les études et recherches scientifiques à travers le monde, notant que ces recherches sont relayées par les revues scientifiques et les réseaux sociaux, ce qui a permis de révéler de manière précoce nombre de traitements à plusieurs maladies y compris les virus. Les principales thématiques abordées lors de cette rencontre scientifique de deux jours portaient sur la protection sociale, les soins de santé primaire et le secteur santé dans le nouveau modèle de développement. Cet événement scientifique a été marqué aussi par l'organisation des ateliers sur les règles de prescription d'une ordonnance médicale, la néonatalogie, les hépatites virales ainsi que par la tenue d'un symposium grippe et d'un symposium asthme.

Covid-19 219 nouveaux cas, aucun décès en 24 heures



Un total de 219 nouveaux cas d'infection au nouveau coronavirus (Covid-19) et 234 guérisons a été enregistré au Maroc ces dernières 24 heures, a indiqué mardi le ministère de la Santé et de la protection sociale, précisant qu'aucun décès n'a été recensé. Dans son bulletin quotidien sur la situation épidémiologique, le ministère a relevé que le nombre de primo-vaccinés a atteint 24.475.639, celui des personnes ayant reçu deux doses s'élève à 22.797.887, alors que 2.099.402 personnes ont eu trois doses. Le nouveau bilan d'infections porte à 951.763 le nombre total des contaminations depuis le premier cas signalé au Maroc en

mars 2020, tandis que le nombre des personnes rétablies est passé à 935.592, soit un taux de guérison de 98,3%. Les nouveaux cas d'infection ont été enregistrés dans les régions de Casablanca-Settat (139), Rabat-Salé-Kénitra (47), Marrakech-Safi (14), Fès-Meknès (7), Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (4), Béni Mellal-Khénifra (2), Souss-Massa (2), Draâ-Tafilalet (2) et l'Oriental (2). Le nombre total des décès stagne à 14.798 (létalité 1,6%). Les cas actifs sont au nombre de 1.373, alors que les malades sévères ou critiques pris en charge sont de l'ordre de 100, dont 2 placés sous intubation.

Transition énergétique

Industrie sobre en carbone : le Maroc est un modèle régional

« Engagé depuis plusieurs années dans une véritable transition énergétique, le Maroc a adopté, sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, une approche volontariste pour s'ériger en modèle régional en matière d'industrie sobre en carbone. »

Cet engagement du Royaume en faveur d'une économie verte se reflète dans la politique initiée par le Souverain pour la promotion des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Cette politique volontariste ambitieuse a été couronnée par l'adoption en 2017 de la stratégie nationale de développement durable (SNDD) qui se veut une approche intégrée et globale pour une transition vers un développement à faibles émissions.

Cette stratégie prend en compte les défis environnementaux, en œuvrant pour la promotion du développement humain et de la cohésion sociale et en consolidant, d'une manière durable, la compétitivité économique grâce à des plans d'action sectoriels de développement durable (PADD) précisant la contribution de chaque département dans la mise en œuvre de cette Stratégie.

L'intérêt porté par le Royaume à la question de la transition énergétique a été une fois de plus conforté par la création, au sein du nouveau gouvernement dirigé par Aziz Akhannouch, d'un département dédié à cette question et dont la direction a été confiée à une experte internationale en la matière, en l'occurrence Leïla Benali qui a réaffirmé récemment l'ambition du Maroc de se positionner comme une base industrielle sobre en carbone.

La ministre, qui s'exprimait dans le cadre de la COP26, tenue en novembre dernier à Glasgow, avait souligné que la stratégie "bas carbone" adoptée par le Maroc ambitionne d'assurer une transition vers une économie verte d'ici 2030 à travers une myriade de réformes politiques, institutionnelles, réglementaires et financières.

Mme Benali a, dans ce sens, mis l'accent sur l'importance d'impulser un choc de compétitivité dans certains secteurs stratégiques, tout en réduisant le coût de la facture énergétique marocaine pour les ménages, les industriels, les services et tout le tissu économique marocain.

La priorité, sur les dix prochaines années, est axée sur



la simplification du cadre réglementaire et institutionnel, tout en donnant l'impulsion nécessaire aux financements dans des secteurs clés comme le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la gestion durable des déchets et la résilience face aux impacts des changements climatiques, a-t-elle expliqué, relevant que la stratégie vise 7 secteurs clés de l'économie marocaine que sont l'électricité, le transport, l'agriculture, l'industrie, le bâtiment, les déchets et le secteur forestier.

Par ailleurs, le Maroc a aussi élaboré le Plan Climat National 2020-2030, qui vise le renforcement de la capacité d'adaptation et d'accélération de la transformation vers une économie à faibles émissions, la mise en œuvre des politiques nationales relatives au climat sur le plan local, ainsi que l'encouragement de l'innovation et la sensibilisation pour mieux répondre aux défis posés par le changement climatique.

Ce plan prévoit également le recours aux solutions basées sur la nature, la production d'une énergie propre et le développement de l'industrie verte.

Par ailleurs, et dans le contexte de la pandémie de Covid-19, l'économie verte est appelée à gagner d'importance, d'autant plus qu'elle constitue un véritable gisement d'emplois, notamment pour les jeunes de même que la relance post-covid doit porter essentiellement sur la durabilité et la décarbonation de l'industrie.

A cet égard, une "War Room Green Economy" a été lancée récemment à Rabat, avec pour objectif de promouvoir un écosystème performant dédié au développement de projets verts, créateurs d'emploi et soutenant l'industrie nationale.

La nouvelle structure multipartite vise la mise en place d'un cadre attractif pour l'émergence d'un écosystème favorable à l'économie verte.

Cet écosystème, basé au siège de l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique (AMEE), devra permettre de générer de l'emploi pérenne, de soutenir l'industrie marocaine à substituer les importations et augmenter les exportations tout en décarbonant ses process, d'améliorer la balance commerciale et de relancer l'éco-

nomie post-covid à travers une banque de projets.

A noter aussi que dans son rapport général, la commission spéciale sur le modèle de développement a souligné que la transition accélérée du Maroc vers une économie sobre en carbone et compétitive, attractive pour une utilisation industrielle, permettrait de faire du Royaume une référence en termes de modes de production décarbonée, responsable et durable.

Cette transition permettrait aussi d'élargir l'accessibilité de l'offre exportable marocaine aux marchés porteurs et d'attirer sur le territoire national des investisseurs étrangers en quête d'opportunités, relève le rapport qui préconise de mieux exploiter tout le potentiel de l'économie verte.

La Commission encourage, dans ce sens, l'adoption d'une stratégie dédiée à l'économie verte et déclinée sur le plan territorial, en privilégiant la logique d'une économie circulaire intégrant les spécificités et les potentialités locales.

Une attention particulière devra être accordée au développement des filières industrielles vertes dans les domaines des énergies solaires, éoliennes, d'assainissement liquide et de gestion des déchets, a souligné la Commission qui appelle à déployer des programmes de formation dédiés aux métiers verts et à promouvoir, à travers des mesures incitatives appropriées, les initiatives de recherche-développement-innovation, portées par les acteurs académiques, industriels et financiers, en vue d'anticiper les besoins futurs en compétences correspondant au développement des filières vertes.

En concrétisation de sa volonté affichée d'assurer la transition énergétique, le Maroc a revu à la hausse l'ambition de sa contribution relative à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre au titre de la Convention cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique.

Ainsi, la Contribution actualisée du Maroc comprend un nouvel objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui est de 45,5% d'ici 2030, dont 18,3% est inconditionnel et réalisé sans appui de la coopération internationale.

Tourisme

Le Maroc dans le Top 5 des « Meilleurs Pays dans le Monde 2021 »

Pour leur 34ème enquête annuelle, les "Readers's Choice Awards" ont donné la main aux électeurs inscrits pour voter pour leurs pays préférés à travers la planète. "Alors que le monde a commencé à rouvrir et à se réadapter, les résultats reflètent les types d'endroits que les votants voulaient visiter lorsqu'ils ne pouvaient pas voyager et ceux où ils sont retournés en premier une fois qu'ils le pouvaient", indique "Condé Nast Traveler", initiateur de l'enquête.

A noter que le Maroc arrive à la quatrième position derrière, dans l'ordre, le Portugal, la Nouvelle Zélande et le

Japon. Le Top 5 mondial est complété par le Sri Lanka.

Et concernant le Royaume, "Condé Nast Traveler" explique que "pour les voyageurs occidentaux, le Maroc a toujours été une porte d'entrée, non seulement vers le continent africain mais vers le monde arabe dans son ensemble. Il est facile de relater l'attrait séculaire de ses riads, de ses marchés animés et de ses médinas aux allures de labyrinthe, sans ignorer sa culture tout aussi dynamique du 21ème siècle. De nos jours, les créateurs de tous bords, y compris les hôteliers de charme, les

créateurs de bijoux, les fabricants de textiles et les artistes visuels, s'inspirent de motifs traditionnels tout en se tournant vers l'avenir, Marrakech et Tanger devenant des 'hot spots' pour les amateurs de design. Le Musée Yves Saint Laurent de Marrakech, inauguré en 2017, est devenu un lieu incontournable pour les fashionistas, et la ville occupe sa classe désormais parmi les pôles d'art contemporain les plus importants d'Afrique, grâce aux nouveaux lieux comme le Musée d'art contemporain africain Al Maaden ou le Comptoir des Mines".



Bassin hydraulique de Sebou

Un taux de remplissage des barrages de 55%

Le taux de remplissage des barrages au niveau du bassin de Sebou s'élève à 55% à la date du 14 décembre courant, contre 53 pc pour la même période de l'année dernière, indique l'Agence du Bassin hydraulique de Sebou (ABHS).

Les précipitations enregistrées au niveau du bassin de Sebou entre le 1er septembre et le 14 décembre 2021 sont estimées en moyenne à 72 mm et les apports en eau enregistrés au cours de la même période au niveau des barrages du bassin s'élèvent à 70 millions m3, dont environ 50 pc au niveau du barrage Allal Al Fassi à la province de Sefrou, précise la même source.

Le volume d'eau stockée actuellement au niveau des retenues des barrages du bassin de Sebou est de l'ordre de 3,65 milliards m3, pré-

cise l'ABSH, ajoutant que ce volume va permettre d'approvisionner en eau potable l'ensemble des villes et centres qui sont alimentés à partir des barrages et assurer l'irrigation au niveau du bassin de Sebou, notamment au niveau des périmètres irrigués de la grande hydraulique du Gharb.

Le bassin de Sebou est l'un des plus importants bassins hydrauliques du Royaume avec des activités agricoles importantes sur plus de 1,8 million d'hectares, dont 357.000 ha irrigués, outre l'industrie agroalimentaire constituée de l'huile d'olive (60 pc de la production nationale) et du sucre (50 pc).

Il couvre une population de 6,2 millions d'habitants, dont près de 50 pc urbaine, répartie sur 84 centres urbains, dont Fès, Meknès, Taza, Khémisset, Sidi Kacem et Kénitra.

Eau potable

L'ONEE reçoit un financement additionnel de 18 M€ de la BAD

L'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) et la Banque africaine de développement (BAD) ont signé un accord de financement additionnel de 18 millions d'euros (M€) pour la pérennisation et la sécurisation de l'alimentation en eau potable dans plusieurs régions du Maroc.

Cet accord a été signé par Abderrahim El Hafidi, Directeur général de l'ONEE et Achraf Tarsim, Représentant résident de la BAD au Maroc, indique l'Office dans un communiqué, précisant que ce concours financier additionnel contribuera, avec le prêt déjà mobilisé en 2018 (d'un montant total d'environ 115 M€), au financement d'un programme visant la pérennisation et la sécurisation de l'alimentation en eau potable des villes d'Al Hoceima, Tanger, Guercif, Beni Mellal et Zagora à travers plusieurs composantes. Il s'agit de l'adduction des eaux brutes du futur barrage

« Ghriiss » jusqu'à la station de traitement d'Al Hoceima, de l'adduction des eaux brutes du barrage « Ibn Battouta » à la station de traitement Mharhar/Tanger, ainsi que du renforcement de la production d'eau de la région de Guercif à partir du futur barrage « Targa Ou Madi », de la capacité de traitement pour la région de Beni Mellal et de la production d'eau de la région de Zagora à partir du futur barrage « Agdez ».

Ces projets s'inscrivent dans le cadre du Programme national pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation 2020-2027 (PNAEPI) dont la convention a été signée devant le Roi Mohammed VI, le 13 janvier 2020.

La collaboration entre l'ONEE et la BAD dans les secteurs de l'eau potable et de l'assainissement liquide remonte à 1978 avec une contribution financière totale de la BAD de l'ordre de 9 milliards de dirhams.

Trade Finance

Le groupe BCP élu meilleure banque marocaine



Le groupe BCP a remporté le prix de la meilleure banque marocaine dans le domaine de la Trade Finance à l'occasion de l'édition 2022 des trophées "World's Best Trade Finance and Supply Chain Finance Providers".

Organisé par la revue internationale "Global Finance", ce prix récompense les banques qui excellent en matière de financement du commerce extérieur dans leur pays, a indiqué un communiqué du Groupe BCP.

"Ce Trophée est une reconnaissance internationale de la position de leader de la Banque Populaire sur le marché en matière de financement du commerce extérieur", a dit le Directeur

Général de la BCP, Kamal Mokdad, cité par le communiqué. Et de soutenir: "Il confirme également notre engagement à offrir à nos clients, dans nos différents pays de présence, des produits et solutions Trade Finance innovants, portés par un parcours de transformation technologique et digitale en phase avec les meilleures tendances internationales".

Cette distinction vient couronner les efforts constants du Groupe BCP pour l'amélioration de son offre de valeur en matière de Trade Finance. Le Groupe a lancé un vaste programme de transformation de cette activité, accompagné de la mise en place de nouvelles technologies et de solutions innovantes, visant à étendre son offre de services et

à proposer de nouveaux parcours ainsi qu'une meilleure expérience client. Acteur historique de l'accompagnement des entreprises marocaines, le Groupe BCP fait du développement à l'international de ses clients un axe majeur de sa stratégie. Fondée en 1987, "Global Finance" est une société d'édition basée à New-York spécialisée dans le domaine de la Trade Finance et mondialement reconnue pour la qualité de ses publications. Cette société sélectionne régulièrement les entreprises les plus performantes dans le domaine de la Trade Finance parmi les banques et autres prestataires de services financiers. Ces prix sont devenus un gage d'excellence pour la communauté financière mondiale.

Les brèves

AMMC
Agrément du règlement de gestion de « Notis Invest »



Le projet de règlement de gestion de la société de placement immobilier (SPI) "Notis Invest" a été agréé en date du 13 décembre 2021, sous la référence n° AG/SPI/010/2021, annonce l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Ladite SPI sera gérée par la société de gestion d'organismes de placement collectif en immobilier (OPCI) "Ajarinvest" qui a été agréée par l'AMMC en date du 23 juillet 2019, sous la référence n° AG/SDG/01/2019, précise l'Autorité sur son site web.

... de « Nema Immo Invest 02 »

Le projet de règlement de gestion de la société de placement immobilier (SPI) "Nema Immo Invest02" a été agréé en date du 13 décembre 2021, sous la référence n° AG/SPI/011/2021, annonce l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC). Cette SPI sera gérée par la société de gestion d'organismes de placement collectif en immobilier (OPCI) "Nema Capital" qui a été agréée par l'AMMC en date du 26 décembre 2019, sous la référence n° AG/SDG/03/2019, précise l'Autorité sur son site web.

Et ... de "Notis Capital"

Le projet de règlement de gestion de la société de placement immobilier (SPI) "Notis Capital" a été agréé en date du 13 décembre 2021, sous la référence n° AG/SPI/012/2021, annonce l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC). Ladite SPI sera gérée par la société de gestion d'organismes de placement collectif en immobilier (OPCI) "IRG Real Estate" qui a été agréée par l'AMMC en date du 25 décembre 2020, sous la référence n° AG/SDG/05/2020, précise l'Autorité sur son site web.

Prix Tamayuz de la femme marocaine

La coopérative agricole «Tifaout» lauréate

La coopérative agricole «Tifaout», de la province de Taroudant, a décroché, mardi, le Prix Tamayuz de la femme marocaine dans sa 6ème édition, organisée par le ministère de la Solidarité, de l'insertion sociale et de la famille.

La coopérative a obtenu cette distinction en récompense de son projet de production et de commercialisation de l'huile d'argan, dans le but d'atténuer les répercussions de la Covid-19 sur les femmes en milieu rural.

Ce projet est basé sur la mise à profit du savoir faire des femmes de la région dans la production d'huile d'argan en vue de créer une activité génératrice de revenu, tout en introduisant une nouvelle technologie pour l'extraction de l'huile d'argan et la production de produits dérivés, notamment à usage cosmétique.

Le travail de cette coopérative se distingue par le respect des cahiers de charges en matière de qualité, ce qui lui a permis d'obtenir plusieurs certifications de la qualité et de s'ouvrir sur les marchés nationaux et internationaux tout au long de 16 ans d'activité.

La deuxième place de ce concours est allée à l'association Tayba des affaires sociales dans la région de Dakhla-Oued Eddahab, pour son projet de centre d'insertion socio-économique des femmes, alors que le troisième prix a été décerné à la coopérative «Hasbia Fashion» d'Oujda pour son projet de production et de distribution gratuite de bavettes.

Dans une allocution à cette occasion, la ministre de la Solidarité, de l'insertion sociale et de la famille, Aouatif Hayar, a indiqué que son département a tenu à faire de cet évé-

nement une étape historique pour célébrer l'excellence et le leadership des femmes marocaines, manifestés à travers des initiatives féminines innovantes.

Cette 6ème édition du prix Tamayuz est axée sur les meilleures initiatives visant à atténuer les répercussions de la Covid-19 sur les femmes, a-t-elle souligné, saluant à cet égard le rôle pionnier des femmes qui agissent en première ligne face à la pandémie et font preuve d'un sens élevé de patriotisme dans l'exercice de leurs responsabilités dans tous les domaines.

Il s'agit désormais de réfléchir sur les moyens d'accompagner ces talents prometteurs et de valoriser les projets récompensés, dans le but de mettre en place des projets et des mécanismes plus efficaces et plus rentables, assurant l'insertion réelle et durable des femmes dans l'économie nationale, a affirmé Mme Hayar.

La ministre a également fait savoir que son département s'attèle à la mise en place d'une politique sectorielle autour de l'égalité et à l'actualisation des programmes dans le cadre d'une nouvelle génération de stratégies intégrées d'insertion pour l'autonomisation économique des femmes, en particulier les femmes en situation de précarité.

Cet effort est mené en coordination et en partenariat avec les différents secteurs gouvernementaux, et dans une approche de convergence avec les programmes régionaux de développement et d'harmonie avec les orientations du Nouveau modèle de développement, a-t-elle assuré.

De son côté, le ministre de la Jeunesse, de la



culture et de la communication, Mohamed Mehdi Bensaid, a souligné que cette manifestation est une occasion pour célébrer les initiatives remarquables pour atténuer les effets de la pandémie sur les femmes et valoriser le rôle pionnier joué par la femme marocaine dans l'ensemble des domaines.

Le ministère de la Jeunesse, de la culture et de la communication salue ces initiatives citoyennes qui traduisent dans les faits les valeurs de solidarité, ainsi que ce prix qui consacre la culture de reconnaissance, a-t-il dit.

Pour sa part, le ministre de l'Inclusion économique, de la petite entreprise, de l'emploi et des compétences, Younes Sekkouri, a mis l'accent sur l'importance de promouvoir le leadership, l'entrepreneuriat et l'insertion écono-

mique et sociale des femmes, à travers un ensemble de projets et programmes gouvernementaux.

Le gouvernement œuvre pour assurer la convergence des interventions des politiques publiques, que ce soit sur le plan national en matière de budgétisation de ces programmes, ou au niveau territorial pour s'assurer que cet effort de l'exécutif bénéficie à toutes les femmes dans les catégories cibles.

Le Prix Tamayuz de la femme marocaine récompense chaque année les efforts des femmes contribuant au développement du Maroc, en vue d'encourager le travail et l'entrepreneuriat des femmes et mettre la lumière sur des exemples distingués de la contribution des femmes au processus de développement économique, social et politique.

LES APPELS
D'OFFRES

**Royaume du Maroc
Société Nationale
des Transports
et de la Logistique
Direction des Services
Avis de vente publique
des véhicules et matériels
Divers Administratifs Réformés
sous plis fermés
AO DS N° 01/2022
du 10/01/2022**

La Direction des Services de la Société Nationale des Transports et de la Logistique recevra jusqu'au 06/01/2022 à 14h00, les soumissions pour la vente publique des véhicules administratifs et matériels divers réformés visibles dans les parcs des administrations dans les villes affichées sur la liste des offres.

La liste des différents lots mis en vente ainsi que les conditions générales de vente peuvent être téléchargées à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma ou du site Web de la SNTL www.sntl.ma à partir du 16/12/2021.

Les soumissions sous plis fermés avec la mention « Vente Publique des Véhicules et Matériels Divers Réformés » AO DS N° 01/2022 » sont à adresser à la SNTL avant la date et heure susmentionnées :

- Soit déposés au niveau du bureau d'ordre du Siège de la SNTL Rue Al Fadila, Quartier Industriel, Cité Yacoub El Mansour - 10050 Rabat,
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, qui doit arriver au bureau d'ordre de la SNTL dans le délai fixé.

Tout pli reçu après la date fixée, sera considéré comme nul et non parvenu à la SNTL.

Le cautionnement provisoire doit être versé au compte ouvert de la Trésorerie Générale de Rabat sous le numéro

310.810.100012400041520174 de la Société Nationale de transport et de logistique comme suit :

- de 1 à 10 lots ==> 6 000,00 dhs
- de 11 à 20 lots ==> 10 000,00 dhs
- de 21 à 30 lots ==> 15 000,00 dhs
- plus de 30 lots ==> 50 000,00 dhs

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles des conditions générales de vente.

Les réunions de la commission se tiendront au Siège de la SNTL à Rabat comme suit :

- Date de la commission d'ouverture des plis : 10/01/2022 à 10h00
- Date de la commission d'adjudication : 14/01/2022 à 10h00.

**Royaume du Maroc
Ministère
de la Jeunesse, de la Culture
et de la Communication
Département
de la Communication
Institut Supérieur
de l'Information
et de la Communication
Avis rectificatif relatif
à l'appel d'offres ouvert
N° 2/2021**

Il est porté à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 2/2021 (version arabe), relatif à l'acquisition et à l'installation de matériel informatique pour la refonte du réseau informatique de l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication (ISIC) à Rabat a été rectifié comme suit :

Une visite des lieux est prévue à la date du mardi 4 janvier 2022 à 10 H 30 au lieu de 10H00

Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Rabat Salé Kénitra
Province de Kénitra
Cercle de Benmansour
Caidat de Benmansour
Commune Benmansour
Avis rectificatif d'appel
d'offres ouvert N° 04/2021
(Séance publique)**

Le Mardi 11 Janvier 2022 à 11h00, Il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Président de la Commune de Benmansour à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour la réalisation des :

- Travaux d'aménagement des pistes à la commune Benmansour

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service Technique de la commune de Benmansour sis Siège de la Commune

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Beni Mellal-Khénifra
Province de Fqih Ben Saleh
Commune Territoriale
d'Ouled Naceur
Avis au public**

Le président de la commune terri-

toriale d'Ouled Naceur porte à la connaissance du public que le projet du plan d'aménagement du centre d'Ouled Naceur (Plan N° 04/2020 et du règlement d'aménagement) a été déposé au siège de la commune. Ce projet fera l'objet d'une enquête publique d'une durée d'un mois à compter du 21/12/2021.

Pendant cette durée ; les intéressés peuvent prendre connaissance du projet du plan d'aménagement et du règlement d'aménagement l'accompagnant au siège de la commune, et inscrire leurs éventuelles remarques dans le registre destiné à cette fin, pendant les heures du travail administratif.

**Al Omrane
Rabat Salé Kénitra
Avis rectificatif et de report
Avis d'appel d'offres
ouvert sur offre de prix
N° 68/2021/RSK
Séance publique
Achat de mobilier de bureau
pour la société Al Omrane
Rabat Salé Kénitra**

Les échantillons doivent être remis au plus tard le jour ouvrable précédant la séance d'ouverture des plis à 16h00 à l'adresse suivante : Annexe Al Omrane Sis rue Al Boudoq Hay Ryad Rabat.

La date d'ouverture des plis prévue le 21 Décembre 2021 à 10h00 est reportée au 23 Décembre 2021 à 10h00.

Le reste sans changement

**ITISSALAT AL-MAGHRIB
Direction Régionale d'Agadir
Avis de consultation ouverte
N°55/DRA/2021 - PR 592285**

Le Directeur Régional d'ITISSALAT AL Maghrib Agadir recevra jusqu'au Lundi 27 Décembre 2021 à 16 heures dernier délai, au bureau d'ordre de la Division Administrative et Financière, sise Avenue Hassan 1^{er}, les offres relatives à :

Consultation Ouvert n°55/DRA/2021 - PR 592285

Fourniture, transport et livraison des résistances de décharge des batteries DC-48V pour centre technique.

Les conditions de soumission ainsi que les modalités de participation sont consignées dans le cahier des charges.

Les cahiers des charges sont disponibles à la Direction Régionale/Division Administrative et Financière/Service Achats et Logistique sise Avenue Hassan 1^{er} Agadir.

Tél : (05) 28 22 82 29 / Fax : (05) 28 22 14 14.

L'examen des offres administratives et techniques en séance non publique.

Les soumissionnaires retenus seront invités, par écrit pour assister à l'ouverture des plis financiers, en séance publique.

**Royaume du Maroc
Société Al Omrane
Marrakech-Safi
Avis de vente
aux enchères publiques
N° 3/2021**

La Société Al Omrane Marrakech-Safi met en vente par voie d'enchères publiques les meubles d'une villa témoin relevant de l'opération Al Kasbah 3ème Tranche au quartier Lahna à Marrakech.

La vente par voie d'enchères publiques se déroulera le Mercredi 22 décembre 2021 à 11h00 sur le site.

Adresse : Villa n°31 Opération Al Kasbah 3 TR Quartier Lahna Marrakech.

Pour toute information veuillez contacter le : 06.68.47.78.58.

**ANNONCES
LÉGALES**

**CABINET COMPTABLE
ESSALHI
Comptable Agréé par l'Etat
Rue Medina Mounouara.
Im Yaacoubi 3ème Etage
Appt N°6 - Oujda
Tel : 05.36.71.01.66**

**Modification Statuaire
Société
G TRANS ORIENT
- SARLAU -**

Aux termes d'un acte sous-seing privé du 23/11/2021 et du PV de l'AGE du 23/11/2021 des tenants des parts sociales de la société de G TRANS ORIENT Sarl, il a été décidé les modifications statutaires suivantes :

I/ Cession de Parts Sociales : Monsieur Hamzaoui Mohammed cède la totalité des parts sociales

sibles par voie de succession. Sont également libres les cessions d'actions au profit des administrateurs pour leur permettre de déterminer leurs actions de fonction. Toutes autres cessions ou transmissions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la société.

Administration Et Contrôle : Administrateurs : - Monsieur Luc CHATEL, titulaire passeport N°19FV03269.

- Monsieur Younes Slaoui, titulaire de la CIN N° BE777299.

- Monsieur Thami Abderrahmani Ghorf, titulaire de la CIN N°B481745.

Président du Conseil d'Administration : Monsieur Luc Chatel, Directeur Général : Monsieur Younes Slaoui,

Commissaire aux comptes : Cabinet AFRIC AUDIT CONSEIL, Jet Business Class Lot. Attaoufik 16-18, Sidi Maârouf - Casablanca, représenté par Monsieur Ayoub Es-Sahraoui.

Exercice Social : du 1^{er}septembre au 31 août.

Bénéfices : Après prélèvements légaux et statutaires, l'affectation du solde des bénéfices sera décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des Actionnaires.

Registre du Commerce : - Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 13/12/2021 sous le n°804076,

- La société a été immatriculée au RC de Casablanca, le 13/12/2021, sous le n° 525493 du registre analytique.

- Pour extrait et mention - Le Président du conseil d'administration

**ADMINOX - SARL
Capital social :
100 000,00 DH
Siège social : Bd Al Massira,
Rue 114 N° 13 1er étage,
Old Brahim - Nador**

**RC N° : 16389/ Nador
ICE: 001940652000050**

1) Aux termes du Procès-verbal du 1^{er} Novembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés, a décidé :

- Modification de l'objet social en ajoutant l'activité d'Importation de charbon du bois.
- Modification de l'article 3 des statuts.

2) Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador, le 08 Décembre 2021 sous le n° 4559.

**ARMA IMMOBILIER
- SARL -
Constitution de la société
ICE : 002898893000062**

1) Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 30 Novembre 2021, il a été établi des statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : ARMA IMMOBILIER - SARL

Objet : 1/ Promotion immobilière 2/ Marchand de biens immeubles 3/ Import export.

Siège sociale : Quartier Al Matar, Ilot 31, Immeuble N°61, 1^{er} Etage N° 2 - Nador.

Durée : 99 années à compter du jour de la constitution définitive.

Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 DH, divisé en 1000 parts de 100 dirhams chacune, réparti comme suit :

- Mr. Aarab Abdelhak : 800 parts x 100 DH = 80 000, 00 DH
- Mr. Aarab Mohamed : 200 parts x 100 DH = 20 000, 00 DH

Gérance : Mr. AARAB Abdelhak est nommé gérant unique de la société pour une durée indéterminée.

Année sociale : Commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

2) Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador le 13 Décembre 2021 sous le numéro 4590.

**ATMCOMEX
- SARL - A.U
Capital social : 50.000,00 DH
Siège social :
Ouchira Ouahdana
Beni Enzar - P/Nador**

**RC N°10365/ Nador
ICE: 000196594000093**

1) Aux termes du procès-verbal du 25 Novembre 2021 l'associé unique Mr. Louillaa Saïd a décidé :

- Approbation de la cession de parts sociaux intervenus le

25/11/2021 entre Mr. Hri

Atmane Cédant d'une part, et Mr. Louillaa Saïd cessionnaire d'autre part.

- Nomination de Mr. Louillaa Saïd en qualité de gérant associé unique après la constatation effective de la démission de Mr. Hri Atmane de son poste de la gérance.

- Modification des articles 6 et 7 des statuts de la société.

2) Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador, le 08 Décembre 2021 sous le n° 4561.

**COMPTOIR SELOUANE -
SARL - A.U, au Capital social
de : 100 000,00 DH
Siège social : Route National
N° 39 Aruit en face Sonasid -
P/Nador
RC N°20541/ Nador
ICE: 002584022000014**

1) Aux termes du procès-verbal du 29 Novembre 2021 l'associé unique Mr. Arrouss Zakaria a décidé :

- Modification de l'objet social en ajoutant l'activité de : Transport de marchandises pour autrui.
- Modification de l'article 3 des statuts.

- Adoption de nouveaux statuts refondus de la société.

2) Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador, le 08 Décembre 2021 sous le n° 4560.

**HAJOUI IMPORT EXPORT -
SARL
La dissolution anticipée
R.C N°16967/ Nador
ICE : 002005437000056**

1) Aux termes du Procès-verbal du 1^{er} Septembre 2021 l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société dénommée « HAJOUI IMPORT EXPORT - SARL », au capital de 100.000,00 DH et dont le siège social est à Lot Lamkadm Ouled Brahim - Nador, a décidé la dissolution anticipée de ladite société, ainsi a désigné Mr. Lhajoui El Hossein comme liquidateur.

2) Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador, le 14 Octobre 2021, sous le n°4154.

**HAJOUI IMPORT EXPORT
SARL
R.C n°16967/ Nador
ICE : 002005437000056**

Clôture de la liquidation

1/ Aux termes du Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire de clôture du 06 Septembre 2021, présidé par Mr. Lhajoui El Hossein, liquidateur nommé par l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} Septembre 2021, les associés de la société dénommée « HAJOUI IMPORT EXPORT - SARL », au capital de 100.000,00 DH et dont le siège social est à Lot Lamkadm Ouled Brahim - Nador, ont approuvé à l'unanimité ce qui suit :

- Rapport du liquidateur.
- Examen et approbation du compte définitif de liquidation.
- Quitus au liquidateur et décharge de son mandat.
- Constatation de la clôture de la liquidation.

2/ Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador, le 14 Octobre 2021, sous le n°4155.

**NORD DIRASSAT - SARL - A.U
Capital social :
1.200.000,00DH
Siège social :
Bd. des F.A.R Rue Al Khansa
N°7, n°4 - Nador**

**RC N°4573/ Nador
ICE: 001538121000022**

1) Aux termes du Procès-verbal du 07 Décembre 2020, l'associé unique Mr. Chaki Jamil a décidé :

- 1/ Décisions de l'associé unique Mr. Chaki Jamil en date du 07 décembre 2020 :

- décider d'ouvrir d'une succursale de la société à Résidence Riad Nakhil, Appt 7 secteur 17 Avenue Annakhil Immeuble E Hay Riad - Rabat 2/Décisions de l'associé unique Mr. Chaki Jamil en date du 07 décembre 2020: décider de fermer d'une succursale de la société de Résidence Saada, Angle Boulevard Hassan II et Avenue Mohamed V, Entre '1', 8ème Etage n°120 - Rabat.

- 2) Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador, le 16 Novembre 2021 sous le n° 10515.

**«ANWAR PROMOTION »
Société à Responsabilité
Limitée, au Capital
de 100.000,00 DH
Siège Social :
Route d'el Jadida
Km 13.5 Douar Lahfara
Dar Bouazza Casablanca.**

**Décision de L'Assemblée
Générale Extraordinaire
du 19/11/2021**

En vertu d'un acte sous-seing privé du 19/11/2021 l'Assemblée générale de la société : « ANWAR PROMOTION », a décidé ce qui suit :

- 1- Cession des parts sociales par, Monsieur Abdelkrim Lamainda, Monsieur Abdellatif Laminada et Monsieur Saadoun Abdellatif (600 parts) au profit de Monsieur Mohamed Hamza Abdelouafi (600 parts).

- 2-Démission de l'ancien gérant Monsieur Saadoun Abdellatif et nomination de Monsieur Mohamed Hamza Abdelouafi gérant unique.

- 3- Modification corrélatrice de statuts.
- 4- Mises à jour des statuts de la société.

Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le 10/12/2021 sous le N°803954.

Avis de Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 17/09/2021, il a été constitué une Société SARL, aux caractéristiques suivantes :

- Raison sociale : H T M TRAVAUX
- Siège social : Bd Hassan Assoussi Résidence Fadl Allah N°17 Sidi Moumen Casablanca
- Capital social : 10.000,00
- Gérant : MR Hannad Ilias

Le dépôt légal a été effectué au CRI Casablanca - RC N° 518457.

**GROMARBRE
RC : 95887
ICE : 000094361000055**

**Augmentation
du Capital Social**

I - Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 06 Décembre 2021, les associés de la société « GROMARBRE » SARL, ont décidé :

- * d'Augmenter le capital social de la société de 12.000.000,00 DHS pour le porter à 15.000.000,00 DHS par la création de 30.000 nouvelles parts sociales de 100,00 DHS chacune entièrement libérées, par incorporation des bénéfices réalisés durant les exercices précédents.

Les parts sociales nouvellement créées sont attribuées en totalité aux associés et le capital social se repartie comme suit :

- Mr. TOUIRS ABDELKADER : 75.000 Parts Sociales
- Mr. EL KHALFAOUI ABDELLAH : 75.000 Parts Sociales

II - Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 15 Décembre 2021 sous le numéro : 804492

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région
Guélmim-Oued Noun
Province Sidi Ifni
Secrétariat général
D.U.E**

En application de la décision de M. Le gouverneur de la province de Sidi Ifni N°161 en date du 14 Décembre 2021.

En application du décret N° 2-04-564, en date du 5 Di Al Quida 1429 (4 Novembre 2008), fixant les modalités d'organisation et de déroulement de l'enquête publique relative aux projets soumis aux EIE,

Sera ouverte à partir du 03 Janvier 2022 et pendant 15 (quinze) jours, une enquête publique à la commune territoriale Sidi M'Bark province de Sidi Ifni relative au projet de renouvellement d'une carrière permanente de granitos Présenté par la Société MARBRE ET GRANITOS SUD S.A.R.L.

Le dossier complet relatif à cette enquête publique, ainsi que les registres où seront consignées les remarques et suggestions des habitants, seront déposés au siège de la commune territoriale Sidi M'Bark et seront disponibles pendant toute la période de l'enquête publique.

AL BAYANE

DOSSIER DE PRESSE:

311/ 1972

ISSN : 024679

Président du Directoire -
Directeur de la publication :

MAHTAT RAKAS

Rédacteur en chef :
Najib AMRANIDIRECTEUR
ADMINISTRATIF ET FINANCIER:
(Membre du Directoire)
Mohamed BOURAOUIRÉDACTION :
Rachid Lebchir - Belkassem Amenouz - Khalid
Darfa - Mbarek Tafsi - Mohamed Younes -
Abdelaziz Ouadirhi - Fairouz El Mouden -
Mohamed Naït Yousef - Omayma Khtib -
Kaoutar Khennach - Aïmen Bouzougaghe -
Romuald Djabioh - Oussama Zidouhnia -
Karim Ben AmarE.mail: albayane@albayane.press.ma
TEL: 0522.46.76.76 (L G)DIRECTEUR ARTISTIQUE :
Nasser JIBREELSERVICE TECHNIQUE :
Rahal M'hamed - Abderrahim Attaf -
Fatima Adnali - Safaa Amzil -
Abderrazak Boukhles - Issam Matâame -
Amina BelhaouziRESPONSABLE INFORMATIQUE
Hassan ANMMERTI
REPORTERS PHOTOGRAPHES :
Akil Ahmed Macao - Rédouane MoussaRESPONSABLE COMMERCIALE
Meryem ALOUTA 0522467667ASSISTANTE COMMERCIALE :
Maria GHICHA 0522467660
E.mail : pub@albayane.press.maANNONCES ADMINISTRATIVES:
Lemseffer Fatima 0522467662
E.mail : fatima@albayane.press.ma
Zahra Boury 0522467663
E.mail : zohra@bayanealyoume.press.maANNONCES LÉGALES :
Latifa RACHKI 0522467661
E.mail : annonces@albayane.press.maDIRECTION
COMMERCIALE & MARKETING
28 - 3

En pleine flambée d'Omicron

Boris Johnson fragilisé par la fronde de ses troupes

En pleine flambée du très contagieux variant Omicron, le Premier ministre britannique Boris Johnson voit mercredi sa légitimité remise en question après une rébellion sans précédent au Parlement de ses troupes contre ses nouvelles restrictions sanitaires.

Deux ans après sa victoire électorale historique, le dirigeant conservateur est déjà fragilisé par une série de scandales, sur les conflits d'intérêt au sein de son parti ou encore des fêtes à Downing Street fin 2020 au mépris des règles sanitaires. Il risque jeudi la perte d'un bastion conservateur lors d'une législative partielle test. Mardi soir, il a subi un camouflet à la Chambre des Communes: 99 députés de sa majorité ont voté contre l'instauration d'un pass sanitaire pour les grands événements. Il a fallu le soutien de l'opposition travailliste pour adopter cette mesure phare du gouvernement pour lutter contre le "raz-de-marée" des cas d'Omicron dans un pays qui comptabilise déjà 146.500 morts du Covid-19.

Il s'agit de la plus grosse rébellion subie par Boris Johnson. A l'échelle du parti, seule l'ex-Première ministre Theresa May avait déjà essayé pire soufflet depuis la Seconde Guerre mondiale, avant d'être destituée par les siens.

"Coup de massue", "grand revers" ou encore "Boris meurtri": les journaux britanniques soulignaient mercredi l'ampleur de la défiance, alors que seuls une soixante de Tories rebelles étaient initialement attendus.

"Que tant de députés conservateurs retirent leur soutien à Johnson sur ce sujet est fatal à son autorité",



estime le chroniqueur politique Rafael Behr dans le Guardian.

Le ministre des Transports Grant Shapps a lui essayé tant bien que mal de défendre le leader conservateur sur LBC Radio. "Comparer des chiffres comme ça est un peu vide de sens", a-t-il avancé, vantant "le vrai leadership" et "la détermination" du Premier ministre, qui a selon lui conduit les Britanniques à suivre en masse ses consignes de rappel vaccinal.

Cette rébellion signe le mécontentement de certains Tories à l'encontre de mesures sanitaires qu'ils jugent liberticides et néfastes pour l'économie britannique.

Mais il s'agit aussi d'un vote sanction plus large à l'encontre d'un gouvernement qui multiplie les scandales.

Le Premier ministre a "reçu hier le message très clair que ses collègues ne sont pas contents de la façon dont le gouvernement fonctionne en ce moment", a indiqué sur Times Radio le député conservateur Mark Harper.

Selon lui, "tout a commencé il y a plusieurs semaines" lorsque Boris Johnson a tenté de modifier les règles disciplinaires du Parlement au profit d'un député conservateur, Owen Paterson, qui a dû démissionner

pour une affaire de lobbying

A cela s'ajoutent des révélations explosives sur la tenue d'événements à Downing Street en décembre 2020 - quand le gouvernement exigeait des Britanniques qu'ils limitent extrêmement leurs interactions sociales- et de nombreuses accusations de corruption.

Devant ce ras-le-bol des Tories, le parti Conservateur pourrait organiser un vote de défiance à l'encontre de son dirigeant, en perte drastique de popularité dans les sondages. Le député Geoffrey Clifton-Brown a déjà publiquement indiqué sur Sky news souhaiter un tel scrutin.

"Les vautours tournent à nouveau, deux ans à peine après que le parti conservateur a déchiré son dernier dirigeant", a estimé dans le Guardian l'éditorialiste Polly Toynbee, pour qui la ministre des Affaires étrangères Liz Truss constituerait "la candidate évidente pour succéder" à Johnson.

"Le gouvernement dépend maintenant (du leader du Labour) Keir Starmer pour fournir une majorité stable à sa politique", souligne dans un éditorial du Times Daniel Finkelstein, selon qui "le gouvernement est en fonction, mais plus au pouvoir".

La légitimité du Premier ministre sera mise à l'épreuve dès jeudi lors d'une élection partielle à valeur de référendum dans le North Shropshire (centre de l'Angleterre), destinée à remplacer Owen Paterson.

Selon les experts, ce bastion "tory" pourrait échapper au Premier ministre au profit des Libéraux-démocrates. "Certains députés ont suggéré en privé que la perte du North Shropshire enfoncerait le dernier clou du cercueil du leadership de M. Johnson", affirme le Daily Telegraph.

JEUX

GRILLE
N° 4350

MOTS FLÉCHÉS

Par
Sid Ali

Personnel	Embellis	Chemin de fer	Bourré	Lac d'Europe	Elégant
Plonger dans le noir	Cajolée		Balles de services	Primordial	
			Réalisera		
Degré au judo		Prive de nourriture			
Choix cornélien		Matière scolaire			
				Vieux pieu	
Pointa			Grande dame	Broya	
Source arabe			Assaut		
		Feuille de propagande			Préférés
		Couche de plâtre			
Privé de son rang			Sport extrême		
Conspuer			Abri de chenille		
		Théâtre de Milan			Et le reste
		Suspend			
Sèche	Réflexion de son			Cale de tracage	
	Fragrante			Légume à gousse	
			Secousse		
			Lutte libre		
Spécialiste populaire	Musique de variétés			Arme de jet	
	Il en lasse des gens			Enjoué	
		Boisson d'Espagne			
		Adversaire			
Cessation				Sans peine	
Employai				Effet au tennis	
		Claquement			Zigouilla
		Enzyme			
Occupé en entier				Prélevé	
Déplaças				Conventions collectives	
			Temps à venir		
Mauvaises odeurs					Double voyelle

Solution

N° 4349

HORIZONTALEMENT

I- NATALISTES. II- OPPORTUN. III- RH - ECALE. IV- VOITURE - ER. V- ENTERA - IN. VI- GIS - UTERIN. VII- IE - TSGANE. VIII- OR - FO - EU. IX- NEPAL - UT. X- SIAM - ATRES.

VERTICALEMENT

1- NORVEGIENS. 2- APHONIE - EI. 3- TP - ITS - OPA. 4- AORTE - TRAM. 5- LR - URUS. 6- ITERATIE 7- SUCE - EGOUT. 8- TNA - IRA - TR. 9- LENINE. 10- SUER - NEUFS.

S
O
L
U
T
I
O
N

N°
4349

R	C	T	I	A						
N	E	V	A	D	A	R	A	M	A	
N	O	M	S	L	A	L	O	M		
S	O	U	P	E	S	E	L	U	I	
M	E	L	A	S	C	A	R			
E	M	E	R	I	T	O	I	S	E	
E	E	X	P	E	R	T	N			
S	E	R	V	I	L	E	M	E	N	T
A	U	R	A	O	R	E	E			
D	E	T	E	S	T	E	R	U	T	
P	I	S	E	C	A	R	T	E		
P	R	O	G	A	R	N	I	R		
E	N	R	O	U	E	V	E	T		
A	N	S	E	S	M	O	I	S	I	
D	A	S	C	E	T	E	S			
O	R	A	G	E	R	A	R	E	S	
E	M	I	S	E	I	E	N	A		

MOTS CROISES

GRILLE N° 4350

Par Sid Ali

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									

HORIZONTALEMENT :

I- Insuffisance organique ou psychique - II- Elément de selle - Personnel - III- Membre actif - IV- Né - ENlevée de force - V- Pronom relatif - Devant un prince - VI- Bouclier - Solipèdes - VII- Perfection à l'œuvre - VIII- Isolé - Révolution - IX- Négation - Tour - Comme les cinq doigts de la main - X- Opération postale - Naître.

VERTICALEMENT :

1- Progression de la pellicule dans l'appareil - 2- Personnage venu d'ailleurs - Placer judicieusement - 3- Ecarts de conduite - 4- Chiffre romain - Voyelle double - Manche - 5- Pied de vigne - Bouche - 6- Symbole chimique - Eclat de rire - Extraits de rôle - 7- Récompense de scout - Ancien - 8- Soulagement spirituel - Refus anglais - 9- Telle l'eau de roche - Peut passer en courant - 10- Support de quartiers - Raisonnable.

Ses rivaux dénoncent une atteinte à l'équité

Macron défend son bilan sur TF1



Président ou candidat? La question déchaîne les adversaires et les soutiens d'Emmanuel Macron, qui donne un long entretien-bilan à TF1 mercredi soir, cependant que ses rivaux dénoncent une atteinte à l'"équité" du temps de parole. L'interview intitulée "Où va la France?", enregistrée dans les conditions du direct mais malgré tout montée, doit permettre à M. Macron de "répondre aux questions que se posent les Français" et de s'exprimer "sur la manière dont il a vécu son quinquennat" et "sa vision de l'avenir", selon le groupe TF1. Ce ne sera "pas une interview politique classique, ce ne sont pas des questions et des réponses. Vous avez des images, des sons, des photos, c'est une émission avec des écrans à l'Elysée", a détaillé mercredi sur France Inter Thierry Thuillier, directeur de l'information de TF1. "Deux grandes crises, celle des gilets jaunes et la pandémie" de Covid-19, seront notamment abordées. "Toutes les questions ont été posées, toutes les petites phrases qui ont scandé ce quinquennat ont été posées", a assuré M. Thuillier. "Qui peut croire qu'un bilan n'est pas un acte de campagne? J'espère qu'on n'est plus au temps de l'ORTF, j'espère qu'il y a des règles d'équité, de loyauté", s'est indigné le chef de file des sénateurs Les Républicains Bruno Retailleau, mercredi sur France 2. M. Macron "est chef de l'Etat jusqu'au bout de son mandat" au printemps 2022, l'avait défendu l'eurodéputée macroniste Nathalie Loiseau quelques minutes plus tôt sur RFI. Dans ce match entre prétendants à l'Elysée et le Président, qui n'a pour l'heure pas officialisé sa volonté de briguer un second mandat, plusieurs protagonistes ont déjà fait appel à l'arbitre, en saisissant le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). "A l'évidence, cette émission ne s'inscrit pas dans l'exercice de la charge de président de la République mais bien dans le cadre de l'élection présidentielle à venir", a ainsi attaqué Valérie Pécresse. La candidate Les Républicains à la présidentielle a été rejointe par son rival écologiste Yannick Jadot, qui a annoncé sur Twitter saisir le CSA, au nom de l'"équité". "Si le CSA voulait être objectif, il décompterait les deux heures de ce

(mercredi) soir qui sont des heures de propagande électorale", a fustigé mercredi le polémiste d'extrême droite Eric Zemmour sur RTL. La veille, le CSA avait tenté de calmer le jeu en rappelant ses règles de décompte du temps de parole. "Pour la dernière prestation télévisuelle qu'il (Emmanuel Macron) a faite, on a séparé dans ses propos le temps de parole strictement régalié, quand il a parlé de la pandémie, de la vaccination", a expliqué à l'AFP son président Roch-Olivier Maistre. A l'inverse, "quand il est rentré plus dans le débat politique national, on l'a comptabilisé. Mercredi soir, on fera pareil", a assuré le patron du CSA. Par conséquent, selon M. Thuillier, "il n'est pas tout à fait exact de dire que l'émission ne va pas être comptabilisée en termes de temps de parole". A quatre mois du premier tour de l'élection présidentielle (10 avril 2022), l'événement politico-médiatique ne manque pas de relancer les spéculations sur une annonce formelle de la candidature de M. Macron à sa propre succession. "Depuis septembre, le Président fait campagne matin, midi et soir avec le chéquier de la France", s'est ainsi insurgé le député LR de la Manche, Philippe Gosselin, mardi lors de la séance des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale. "Laissez chacun s'exprimer et laissez les Français juger!", lui a rétorqué Gabriel Attal dans un hémicycle houleux. "On est en décembre, pas encore en janvier. Les règles du CSA sont très claires", a martelé le porte-parole du gouvernement. Dès le 1er janvier, en vertu d'une recommandation du CSA publiée en octobre en vue du scrutin de 2022, "le principe d'équité doit être respecté à la fois pour le temps de parole et pour le temps d'antenne". Autre axe de défense de l'exécutif: la comparaison avec l'intervention du président Sarkozy qui, en janvier 2012, alors qu'il n'était pas encore candidat à sa réélection, avait participé à une émission diffusée sur huit chaînes. "Macron aime parler tout seul. Il est servi", a tranché le candidat Insoumis Jean-Luc Mélenchon sur Twitter.

Attendons pour voir...

Vienne: les négociations sur le nucléaire iranien piétinent

■ Nabil El Bousaadi

Après cinq mois d'interruption, les négociations destinées à sauver le Joint Comprehensive Plan of Action (JCPOA) signé à Vienne, en juillet 2015, au titre de l'encadrement du programme nucléaire iranien, ont repris le 29 novembre dernier dans la capitale autrichienne dans un contexte particulièrement tendu avant d'être suspendues le 3 décembre, dans l'après-midi dans une grande confusion, puis de reprendre le 8 décembre après que chaque délégation ait consulté son gouvernement. Participent directement à ce cycle de négociations, tous les signataires dudit accord ; à savoir, la France, le Royaume-Uni, la Chine, la Russie, l'Allemagne et l'Iran et, de manière indirecte, les Etats-Unis qui s'en étaient retirés unilatéralement à l'instigation de Donald Trump en 2018. Ainsi, après cinq jours de tractations, les Etats-Unis et les trois pays européens parties à l'accord précité avaient exprimé « leur déception et leur inquiétude » de voir les iraniens continuer d'avancer des demandes jugées maximalistes à l'effet de voir levées toutes les sanctions rétablies à l'encontre de leur pays par l'administration Trump après sa dénonciation du JCPOA et d'exiger que leur soient données des garanties permettant d'éviter tout retrait unilatéral américain après la conclusion d'un nouveau compromis ; deux exigences « inacceptables », à tous points de vue, par la partie américaine qui soupçonne, ouvertement, Téhéran de vouloir gagner du temps pour continuer à développer, en parallèle, son programme nucléaire. Raison pour laquelle les Etats-Unis, qui considèrent ces négociations comme étant celles de la « dernière chance », ont signalé qu'ils n'entendent point laisser Téhéran continuer à adopter cette attitude et confirmé qu'un plan B dont les contours ne sont pas encore clairement définis était en préparation. En outre, en déplorant le fait de n'être pas encore entrés dans « de vraies négociations », les représentants de la France, de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne estiment qu'ils sont en train de perdre « un temps précieux dans la discussion [sur] de nouvelles positions iraniennes incompatibles avec le JCPOA ou allant au-delà de ce qu'il prévoit ». Trouvant, par ailleurs, cette situation « frustrante car les contours d'un accord équitable et global, permettant la levée de l'ensemble des sanctions liées au JCPOA et répondant aux préoccupations de non-prolifération sont clairement connus depuis l'été dernier », les diplomates européens rappellent que « le temps est compté » et qu'en l'absence de « progrès rapides » eu égard à l'avancée « du programme nucléaire iranien », l'accord de Vienne se transformera assez rapidement en « une coquille vide ». C'est à ce titre qu'en marge d'un sommet tenu ce samedi à Liverpool avec ses homologues du G7, la ministre allemande des Affaires étrangères, Annalena Baerbock, a déclaré qu'il n'y avait pas eu de progrès dans les discussions portant sur la réactivation de l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien mais surtout que « le temps presse ! ». Mais ce n'est point là, en revanche, l'avis de la partie iranienne puisque son négociateur-en-chef, Ali Bagheri, a fait état de progrès notoires lorsqu'il a déclaré que « les deux parties sont sur le point de se mettre d'accord sur les questions qui devraient être à l'ordre du jour » et qu'il ajoutera même que « c'est une évolution positive et importante car, au début, elles n'étaient même pas d'accord sur les questions à négocier ». Pour confirmer la bonne volonté de son pays, le président iranien Ebrahim Raisi a déclaré, selon des propos rapportés par l'Agence de presse iranienne IRNA : « Le fait que nous ayons présenté le texte de la proposition de l'Iran aux parties négociatrices montre que nous sommes sérieux dans les discussions et si l'autre partie est également sérieuse en ce qui concerne la suppression des sanctions (américaines) nous parviendrons à un bon accord ». L'accord de Vienne encadrant le programme nucléaire iranien va-t-il pouvoir être réactivé au titre de la sauvegarde de la paix comme le souhaite ardemment la communauté internationale pour que les sanctions américaines puissent être levées, une fois pour toutes, comme l'espère la République iranienne ? Attendons pour voir...

Après des menaces de la mouvance "antivax"

Allemagne: Scholz promet la fermeté

Le nouveau chancelier allemand Olaf Scholz a promis mercredi de mener une lutte implacable contre une "minorité d'extrémistes" anti-vaccins, après des menaces visant des élus, dont le dirigeant de la Saxe. La police criminelle de cette région de l'est de l'Allemagne, assistée de forces d'intervention spéciales, menait mercredi matin des perquisitions chez cinq suspects à Dresde et Heidenau après ces menaces de morts visant, sur un groupe anti-vaccins de l'application Telegram, le ministre-président du Land. Cette région d'ex-RDA est un fief de la mouvance anti-restrictions dans le pays et également de l'extrême droite qui, selon les autorités, est à la pointe du mouvement. L'opération fait suite à l'infiltration de journalistes de la chaîne publique ZDF dans un groupe de la messagerie cryptée sur lequel auraient été, selon eux, émises des menaces de mort contre Michael Kretschmer, élu conservateur (CDU) favorable à la vaccination contre le Covid-19. "Les déclarations de certains membres du groupe laissaient supposer qu'ils pourraient être en possession d'armes réelles et d'arbalètes", a précisé dans un communiqué la police. "Ce qui existe aussi aujourd'hui en Allemagne, c'est le déni de la réalité, les histoires de conspiration absurdes, la désinformation délibérée et l'extrémisme violent", a déploré devant le Bundestag M. Scholz, promettant une riposte "utilisant tous les moyens de notre Etat de droit démocratique". La justice avait ouvert une enquête au lendemain de la diffusion le 7 décembre de l'émission qui avait révélé les contenus des messages de ce groupe Telegram, qui compte une centaine de membres "liés par leur opposition au vaccin, à l'Etat et la politique sanitaire actuelle", selon le parquet. Une mouvance opposée aux restrictions sanitaires est particulièrement mobilisée en Allemagne depuis le début de la pandémie. Plusieurs élus, des journalistes et des institutions en Allemagne ont ainsi reçu des lettres de menaces en raison du projet de vaccination obliga-



toire, a révélé mercredi la police berlinoise. Selon la police, les lettres étaient accompagnées de morceaux de viande emballés dans du papier aluminium et portant une mention indiquant qu'ils étaient "contaminés par des virus Covid-19 et par le Zyklon B", le gaz utilisé par les nazis pour exterminer les juifs. Des analyses de laboratoire ont toutefois montré que la viande ne présentait aucun danger. "Soyons clairs: une petite minorité extrémiste dans notre pays s'est détournée de notre société, de notre démocratie, de notre communauté

et de notre Etat, et pas seulement de la science, de la rationalité et de la raison", a décrit le chancelier social-démocrate, qui a succédé il y a une semaine à Angela Merkel. Comme l'ex-chancelière, il a estimé que "la plus grosse menace" pour le pays provenait actuellement des rangs de l'extrême droite. Début décembre, des opposants aux restrictions anti-Covid s'étaient bruyamment rassemblés devant le domicile de la ministre de la Santé de Saxe avec des torches et des sifflets, rappelant les défilés de la période nazie. Le rassemblement a suscité l'indignation dans le pays. Face à une violente quatrième vague de la pandémie, le gouvernement a décidé de durcir les restrictions visant les personnes non vaccinées, désormais privées d'accès à la plupart des lieux publics, restaurants et commerces non essentiels. La vaccination obligatoire pourrait, elle, être votée dans les prochaines semaines, pour une entrée en vigueur en février ou mars. Le nombre d'opposants aux mesures sanitaires prêts à la violence se situerait en Allemagne entre 15.000 et 20.000, a estimé mardi dans une interview au journal Bild un responsable du parti social-démocrate au pouvoir, Sebastian Fiedler, expert des sujets de sécurité. Les manifestations anti-restrictions sont quasi quotidiennes et parfois émaillées de violences. La messagerie Telegram est dans le collimateur de dirigeants politiques du pays. Le ministre de l'Intérieur de Basse-Saxe, Boris Pistorius, a ainsi demandé lundi aux géants Google et Apple de retirer cette application de leurs boutiques d'applications. Outre des rassemblements ou actions interdites, la messagerie sert aussi de canal à des trafics de faux passes sanitaires. "Nous devons agir de manière plus déterminée contre l'incitation, la violence et la haine sur le net", a réagi la nouvelle ministre fédérale de l'Intérieur, Nancy Faeser, déplorant que "les services de messagerie ne soient actuellement pas concernés" par la législation contre la haine en ligne, contrairement à Facebook ou Twitter.

Bougie artisanale

Le magasin phare Nour Bougie fait peau neuve à Marrakech

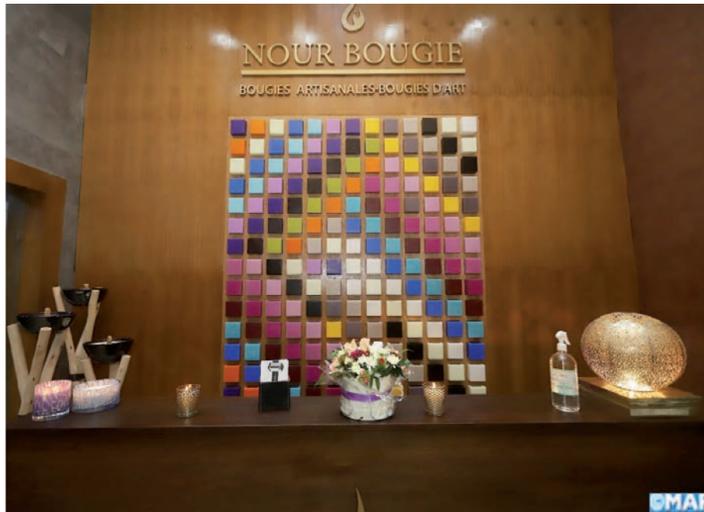
« Situé au cœur du quartier industriel Sidi Ghanem à Marrakech, le magasin phare Nour Bougie a totalement repensé son showroom pour pouvoir accueillir les professionnels et les passionnés de la bougie artisanale dans un merveilleux univers de créativité, offrant à la bougie tous ses mérites et créant un havre des plus belles senteurs de notre beau Maroc et du monde. »

Dans un style alliant modernité et tradition dans une symbiose inouïe, un loft a été conçu au style industriel en utilisant à la fois des matériaux nobles (bois, cuir...) et des métaux (acier, aluminium...) pour concevoir le nouveau showroom Nour Bougie, qui expose des œuvres totalement inspirées du patrimoine artisanal et culturel du Royaume et parfaitement adaptées aux dernières tendances de l'art de vivre, au niveau international.

"Grâce aux travaux de rénovation imaginés par notre métier et menés par l'architecte Saïd El Malouli, nous avons donné une nouvelle vie, une nouvelle identité visuelle et une touche de jeunesse à notre showroom, qui a su développer, durant plus de dix-huit ans de métier, un solide savoir-faire dans la création de bougies aussi originales que créatives", a expliqué Mme Ilham Glaoui, Directrice générale de Nour Bougie, dans une déclaration à M24, la chaîne télévisée d'information en continu de la MAP.

"L'enjeu pour l'entreprise étant de garder, mais aussi honorer l'image de marque de l'artisanat marocain, tant au niveau national qu'international", a-t-elle souligné, faisant savoir que les artisans de Nour Bougie sont "reconnus par leur expérience et savoir-faire, des artistes d'âme, des mains généreuses et créatives, des honorables gardiens de l'art du Hand-Made Marocain".

Mme Glaoui a, par ailleurs, tenu à souligner l'intérêt porté par Nour Bougie à l'économie sociale et solidaire, en veillant à offrir l'opportunité de travail et à encourager les coopératives féminines, de différents métiers (le tissage, le tapis, la tresse de raphia, la poterie, la porcelaine, etc...), ainsi qu'à organiser des actions solidaires en faveur de plusieurs associations, notamment El Amal, El



Karam, l'Association EL Firdaous et La Ligue Marocaine pour La Protection de l'Enfance. Pour sa part, M. Saïd El Malouli, l'architecte qui a mené les travaux de rénovation, a relevé qu'il a opté pour des matériaux nobles (bois, cuir...) afin d'insuffler au showroom une touche artisanale, qui traduit la vocation traditionnelle et ancestrale de ce métier qui fait l'éloge du talent de l'artisan marocain.

"Nous avons opté pour des couleurs vives et des formes bien prononcées qui respirent la quiétude, à l'image de ces bougies qui inspirent la lumière, la chaleur et la quiétude. Même pas allumées, ces bougies imprègnent la pièce d'une délicate odeur et du plaisir des beaux jours", a-t-il dit.

Fabriquant de bougies artisanales, l'entreprise familiale se considère parmi les promoteurs ambassadeurs de cet art millénaire dans la mesure

où, elle veille toujours sur la pratique traditionnelle à façonner la matière première manuellement, avec des matériaux et outils traditionnels pour aboutir à un produit 100% "hand made". Cette touche artistique manuelle insufflée par l'artisan induit forcément une délicate imperfection, mais rend l'objet plus "vivant", à empreinte témoin d'émotions et de ressentis.

Au sein de ses ateliers de production, et dans la pure tradition artisanale, la paraffine est fondue dans de grands fûts. Elle est ensuite coulée dans des moules de différentes tailles et formes avec incorporation des teintures. Dans ce mélange aux parfums naturels provenant principalement du Maroc, les ouvrières y placent les mèches manuellement, une à une.

Après séchage, et grâce au traitement sur plaque chauffée, les bougies se parent alors de motifs et

de socles en bois, en cuivre, en cuir ou en maillechort ciselés par les mains de talentueux artisans. En vedette, le verre à cire végétale parfumée et son habillage en différents motifs, sans oublier les autres contenants toupies, poires, bols ou tajines en maillechort ornés de pompons de différentes couleurs...

Sensible à la protection de l'environnement, Nour Bougie a adopté très tôt une démarche écoresponsable lors du processus de fabrication, à travers l'utilisation de matières 100% naturelles, telles que la cire végétale ou encore les mèches en coton entièrement biodégradables et ne dégageant pas de substances toxiques.

Un domaine où la bougie règne en toute splendeur. Honneur à l'art et à la créativité de l'artisan. Harmonie des couleurs, luxe, raffinement et glamour.



Lancement du livre

Le cheval, trésor du Maroc



Sa beauté, sa puissance, la grâce de ses mouvements, la douceur de sa robe, la profondeur de son regard exercent depuis toujours une fascination sur les hommes. Au Maroc, le cheval a accompagné des siècles d'histoire et de culture. Adulé des sultans et des rois, fier compagnon des populations rurales et des nomades, il a contribué à forger un patrimoine riche en traditions ancestrales et authentiques.

Nouvelle parution dans la collection Culture et Patrimoine, « Le cheval, trésor du Maroc » est un beau livre inédit sur le patrimoine équin marocain. Réalisé par Langages du Sud en partenariat avec la Société Royale d'Encou-



Date de sortie en librairie le 14 décembre 2021

agement du cheval - SOREC -, cet ouvrage est une véritable immersion dans l'univers du cheval.

Avec la parution de cet ouvrage « Le cheval, trésor du Maroc », La SOREC et Langages du Sud célèbrent ce patrimoine et valorisent la place du cheval dans le Royaume, son héritage et son rapport particulier avec l'histoire. À travers la magie des mots, la fascination des images et l'émotion des moments partagés, cet ouvrage emporte le lecteur dans une découverte approfondie du cheval au Maroc. Héritage, Haras, Tbourida, Dialogue..., chacune des 10 thématiques du livre est un univers en soi, qui éveille des sensations et invite à se laisser transporter dans le monde équin pour mieux le comprendre.

« Le cheval, trésor du Maroc » fait honneur au partage, à la passion, à l'amitié, au patrimoine et à l'héritage, autant de mots pour rendre hommage à un compagnon hors pair qui traverse l'histoire d'hier et d'aujourd'hui. Au royaume du Maroc, le cheval est un seigneur !

A propos de l'auteur

Marie-pascale Rauzier, historienne et journaliste de formation, est l'auteur de plus d'une quarantaine d'ouvrages – Beaux livres, carnets, guides de voyages et livres pour enfants – dont près de la moitié sur le Maroc. Elle a signé plusieurs livres sur le monde du cheval (Connaître et découvrir l'équitation chez Minerva, Le cheval, une passion chez Nathan, Le cavalier de l'espoir chez Stock, le Larousse du cheval et du poney...).

Pour Langages du Sud, elle a écrit entre autres : MAÎTRES ARTISANES, COOPÉRATIVES FÉMININES DU MAROC, LE MONDE À GRANDE VITESSE, 100 ANS SUR LES ROUTES DU MAROC, RÊVE DE TRAINS ainsi qu'une série de livres pour enfants dont la collection Lina & Adam.

Annnonce des lauréats du 19ème Grand Prix national de la presse Le prix honorifique attribué à titre posthume à feu Mohamed dah Lghdaf et Salaheddine El Ghomari

Les lauréats de la 19ème édition du Grand Prix national de la presse ont été dévoilés par le jury lors d'une cérémonie organisée, mardi, à Rabat.

Cette cérémonie, à laquelle ont pris part le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, M. Mohamed Mehdi Bensaid, et plusieurs personnalités du monde de la presse, de l'art et de la littérature, a été marquée par l'annonce des vainqueurs du prix honorifique ainsi que des prix de la télévision, de la radio, de la presse écrite, de la presse électronique, de l'agence de presse, de la production journalistique amazighe, de la production journalistique hassanie, de la photographie, du journalisme d'investigation, alors que celui de la caricature n'a pas été attribué pour la 3ème année consécutive.

Le prix honorifique, qui rend hommage à une personnalité du monde des médias ayant contribué au développement et à l'évolution du paysage médiatique national et à la consécration des nobles principes du métier, a été attribué à titre posthume à feu Mohamed dah Lghdaf, ancien directeur de Laâyoune TV (SNRT) et à feu Salaheddine El Ghomari, journaliste à "2M". Le prix de l'agence de presse a été décerné ex-aequo à Karima Hajji pour son article "Latifa Ibn Ziaten, un rempart inébranlable contre les partisans de l'extrémisme et de la radicalisation des jeunes" et à Younes Bouzrida pour son article "Amal Majdoub, une infirmière éprise d'affection pour ses patients". Pour ce qui est du prix de la télévision, il a été remporté ex-aequo par Khalid Azdoun, journaliste d'Al Oula (SNRT) pour son sujet sur "Le vaccin de l'espoir" et Meriem Raissi (2M) pour un épisode de l'émission "Koullouna Abtal" intitulée "Raouae".

Quant au prix de la radio, il a été attribué ex-aequo à Khalil Dernan (SNRT) pour son oeuvre "L'immobilier en cours de construction: quand le rêve de posséder un logement se transforme en un cauchemar fait d'escroquerie", et à Karima Zahoun (SNRT) pour une enquête intitulée "Les Marocains au temps du corona".

Dans la catégorie de la presse écrite, le prix a été octroyé à la journaliste Naïma Charai de l'hebdomadaire "Le Reporter" pour son oeuvre "Danger: Ce vol de barques, une menace pour la sécurité", alors que

le prix de la presse électronique est revenu ex-aequo aux journalistes de Hespess.com, Abdessalam Chamekh pour un sujet sur l'aventure des "harraga" marocains sur les frontières turques, et Amal Kenin pour son enquête intitulée "Une quête de l'eau se transforme en supplice d'été et d'automne".

Le prix de la photographie a été remis au journaliste photographe Abdelmajid Bziouat de "L'économiste" pour un reportage-photo sur la réglementation de la culture du cannabis, alors que celui du journalisme d'investigation est revenu à Yassine Omari d'"Al Oula"

(SNRT) pour un épisode de l'émission "45 minutes" intitulé "Le terrorisme, l'équation de la réconciliation".

Concernant le prix de la production journalistique amazighe, il a été remporté par le journaliste Brahim Karim (SNRT), pour son documentaire "Racines... un épisode sur l'insertion professionnelle et économique des immigrés subsahariens". Quant au prix de la production journalistique hassanie, il a été attribué à Mohamed Trouzi de la chaîne Laâyoune TV (SNRT) pour son oeuvre "Yam Lagtaa".

Intervenant à cette occasion, M.



Bensaid a indiqué que le ministère a tenu, depuis le lancement du Prix en 2003, à honorer ses engagements en veillant à l'organisation de ce rendez-vous important, tout en réunissant les conditions d'une compétition loyale entre les candidats et en garantissant l'indépendance et la liberté du choix du jury, conformément à des normes professionnelles bien précises. L'organisation de cette édition, malgré les conditions difficiles dues à la pandémie, confirme l'importance de ce Prix et de ce rendez-vous annuel qui rend hommage aux compétences professionnelles du monde de la presse, a relevé le ministre.

Il a également fait savoir que son département compte organiser une rencontre de communication afin de débattre de la révision du cadre régissant ce Prix en engageant une réflexion sérieuse afin de s'ouvrir sur les contributions "distinguées" des journalistes marocains établis à l'étranger. M. Bensaid a, de même, insisté sur la nécessité de penser à un nouveau modèle pour l'entreprise de presse qui soit au diapason des mutations numériques, ajoutant que le ministère s'engagera dans ce chantier en poursuivant les consultations avec les différents professionnels, le but étant de promouvoir le secteur de la presse sans pour autant perdre de vue l'amélioration du statut social et matériel des travailleurs dans ce

domaine, conformément à la politique nationale consacrée par le lancement du chantier de la protection sociale.

De son côté, le président du jury et secrétaire général du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger, Abdellah Boussouf, a indiqué que toutes les oeuvres qui étaient en lice dans cette compétition ont abordé une variété de sujets d'actualité qui touchent de près la société, relevant que les oeuvres primées respectent toutes les normes professionnelles adoptées par le jury après multiples discussions.

Il a, en outre, mis en avant l'attachement du corps journalistique marocain aux grandes questions de l'heure, ajoutant que cet esprit d'engagement s'est manifesté en pleine pandémie puisque les journalistes étaient aux premières loges pour apporter une information précise et vérifiée à leur audience. M.

Boussouf a aussi insisté sur l'importance de la révision du décret régissant le Prix de la presse pour s'ouvrir sur d'autres genres journalistiques, tout en mettant en relief le travail accompli par les journalistes marocains résidant à l'étranger ainsi que les efforts déployés par leurs collègues étrangers accrédités au Maroc. Le jury de la 19ème édition du Grand prix national de la presse était composé de Jamila Chadli, rédactrice en chef centrale à la chaîne 2M, Mokhtar Laghzioui, directeur de publication au quotidien "Al Ahdad Al Maghribia", Ali Khella, directeur de production et programmation à la Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision (SNRT) et de Samir Hilal, rédacteur en chef et chef de la division multilingue à l'Agence Marocaine de Presse (MAP). Il comprenait aussi Nadia Mehidi, professeure à l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication (ISIC), Abdelhakim Badii, directeur de publication au quotidien "Annahar Al Maghribia", Mohamed Bedari, directeur-adjoint à la direction de l'information de la première chaîne, Jihan Elktoui, journaliste au quotidien "Les Inspirations Eco", Rahal Boubrik, professeur à l'Institut des Études Africaines (IEA) et Abdelhak Adimi, journaliste au quotidien "Rissalat Al Oumma".

Utilisation de la carte du gaz à des fins politiques Des médias européens fustigent la position d'Alger



Des médias européens ont fustigé l'utilisation par Alger de la carte du gaz à des fins politiques, suite à sa décision unilatérale de mettre fin à l'exploitation du gazoduc Maghreb-Europe sur fond de tensions avec le Maroc.

Dans des articles reprenant largement une interview du président de la délégation Maghreb au Parlement européen, Andrea Cozzolino, à la plateforme "Total Production EU", dans laquelle il souligne que l'Algérie utilise la carte du gazoduc et de l'énergie comme moyen de pression politique dans ses rapports avec l'Europe, le média européen "Euractiv", l'agence de presse italienne "Ansa" et sa consœur "Dire" estiment que l'approvisionnement de l'Europe en ressources énergétiques ne doit pas être otage de considérations politiques.

Ces médias européens soulignent également que cet arrêt de l'approvisionnement en gaz montre une nouvelle fois l'incapacité de l'Union européenne à peser de son poids dans la zone de son voisinage et de sécuriser son approvisionnement en biens essentiels comme, dans ce cas, en gaz

naturel à un moment où les coûts de l'énergie montent en flèche.

Dans son interview à "Total Production EU", rappelle-t-on, M. Cozzolino a dénoncé l'utilisation par Alger de la carte du gaz comme moyen de pression politique.

"L'Algérie utilise la carte du gazoduc et de l'énergie comme moyen de pression politique dans ses rapports avec l'Europe et aussi pour cacher les difficultés qu'elle connaît actuellement à l'intérieur en termes de stabilité de ses institutions. Elle croit pouvoir réduire la pression interne de cette façon, mais ce n'est pas le cas", a-t-il déclaré.

Le député européen a posé, dans ce contexte, la problématique de la sécurité énergétique de l'Europe, en mettant l'accent notamment sur les énergies propres et en interdisant l'instrumentalisation politique de l'approvisionnement en énergie. "Nous avons besoin d'un moratoire international qui empêche l'utilisation des sources d'énergie comme un moyen de pression politique", a-t-il plaidé.

L'artiste français Paul Maulpoix

Une sculpture qui pense le monde

« Je devais écrire sur Paul Maulpoix. L'homme est impressionnant quand il vous parle, et quand il parle de sa création. Il est très modeste. De cette modestie qui est l'apanage de ceux qui se contentent de créer, pour qui ce verbe fait office de vivre tout simplement, alors à quoi servirait-il de s'en vanter, du moment qu'il suffit de sortir du néant des chefs-d'œuvre, qui sont chez cet artiste de belles sculptures, incroyables d'inventivité et d'émotion qu'elles inspirent dans les cœurs. »

■ Par M'barek Housni



J'ai eu l'occasion de sentir cela dans la maison des auteurs, à Paris, où je l'ai rencontré. On a discuté de son travail, j'ai consulté son catalogue, de bonne facture, j'ai admiré son Rimbaud, qu'il a sculpté pour les Rimbaud du Cinéma.

Sa main qui, si elle ne touche pas à tout, touche à ce qui compte pour lui, c'est-à-dire ce qui a de la valeur à se voir pétri dans le but de devenir être/création. Ça arrive à une seule condition : quand on travaille la matière, guidé par l'esprit qu'on désire souffler et insuffler à la matière. Dans le bronze, dans la pierre, aux constructions et aux sérigraphies. Ça se passe dans une région inspirante et chargée d'histoire pas toujours heureuse. Les Ardennes.

Le bronze est brillant, mat ou d'une opacité due à une surface gorgée par les impacts sensibles des doigts créateurs. Mais, dans tous les cas, dégageant cette solidité de l'acte comme creusant dans le regard effaré des bustes, la grande affaire de Paul Maulpoix, le mal de l'homme face aux tragédies réelles qui érodent ses espoirs en une vie meilleure. La pierre, en teint uni, offre cette même impres-

sion, dans un registre non moins rude, non moins lisse, réagissant comme un pendant au bronze. Là aussi, le regard dans les bustes ou les corps repliés et ramassés est celui de l'effroi.

Or cette esthétique du tragique est reflétée avec un art du détail, du sens exact qu'on ne peut qu'y adhérer comme on adhère au temps qu'il fait, comme lorsqu'on trouve du beau dans un paysage naturel orageux. Et c'est par ce beau que l'artiste nous sensibilise et amène notre conscient. Toutes ses sculptures font voler les sensations comme des phrases de poussières collées dans l'être en-soi, celui qui dérègle (déforme) la matière sans la nier, car elle-même est déformatrice, objet et sujet à la fois de dérèglement causé par la souffrance, lorsque l'histoire de l'homme est entre des mains malfaisantes. Le rendu est d'une vérité criante, franche, et réelle.

Les sculptures de l'artiste aiment les vides, les passages qui donnent à ceux-ci leur place dans et à côté du plein. Elles réalisent la définition parfaite du plein de la matière qui ne veut pas dire la complétude de la totalité. On y est comme dans nous-mêmes. On est cette somme de petites présences et de petites absences, qui s'accroissent et se matérialisent dans les moments d'émotivité extrême. Paul Maulpoix y réussit entièrement.

Nul abstrait ici, nul concret aussi. C'est un référentiel qui ne se ment pas, qui ne se dérobe pas, qui croit en son origine thématique qu'est d'exprimer l'état du monde à travers des humains qui se tortent de douleur. Cela est évident dans les sculptures de groupe de visages agglutinés dans une même meule, criant ensemble leur désarroi. Une masse de bouche ouverte face à un vide. Cette même évidence est palpable dans les sculptures qui paraissent incomplètes délibérément, affichant les deux tiers d'une tête qui pend comme en lambeaux de visage, ou un d'un homme si fluet amputé d'un pied ou d'un bras.

On y voit la condition de l'existence humaine au bord du supportable, comme sujette à l'indécision et au flottement de l'incompréhension. Pour accentuer cette impression, les constructions de l'artiste, un autre pan de son travail, sont là pour nous les montrer. Elles sont par exemple un crâne ou une tête créés à partir d'un assemblage de restes d'obus et de grenades laissés par les grandes guerres que la région a vues déferler sur ses terres. Des pièces qui ont l'air d'une multitude de cicatrices, d'échancrures à même la peau, et dont les yeux ne sont que des orbites vides. Ces êtres sont autant corps que squelettes, comme s'ils portent la mort en eux, la mort nullement douce ni paisible. Ils reflètent cet

art dont parle l'écrivain mexicain Carlos Fuentes: « L'art donne vie à ce que l'histoire a assassiné »

Par bonheur, si l'on ose parler de la sorte, Paul Maulpoix possède plusieurs cordes à son arc dans son sac d'artiste. C'est lorsqu'on contemple ses sérigraphies. Là, ce sont des nus, des femmes choquées en deux traits, une position, et c'est tout un charme palpant qui saute aux yeux. La délicatesse et la finesse d'une cambrure en paix avec soi, d'un allongement douillet, d'un rêve d'amour au coin d'un éden intime. C'est une autre poésie ici, de la même trempe que celle du cri qui provient de ce qui fait mal. Ici il est humain et réconciliant, sans se voiler les yeux, il est celui qui fait du bien, du plaisir, qu'on aimerait avoir plus souvent dans nos contrées et corporelles et géographiques. Oui, le beau ressort de tout, de la chose et de son contraire, comme cela existe dans la vie tout court. Dans l'objectif de nous libérer d'un côté, de nous surprendre de l'autre, ou de nous les faire éprouver simultanément. Nietzsche avait exprimé cela en disant : « La mission suprême de l'art consiste à libérer nos regards des terreurs obsédantes de la nuit, à nous guérir des douleurs convulsives que nous causent nos actes volontaires » On sent le poids de ses mots résonner en nous à voir le travail de Paul Maulpoix.

Journée des droits de l'Homme

Vernissage d'une exposition à Rabat



Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) organise une exposition d'œuvres picturales autour de l'abolition de la peine capitale, dont le vernissage s'est déroulé vendredi à Rabat sous le thème "Dessine l'abolition pour un Maroc sans peine de mort" et se poursuivra jusqu'au 17 décembre.

Cette exposition initiée dans une galerie d'art de la Kasbah des Oudayas, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'Homme, a été marquée par la participation d'artistes, d'acteurs associatifs, de cadres pédagogiques et d'étudiants, tous unis en faveur de

l'abolition de la peine capitale. Lors de cet événement organisé en partenariat avec les Académies régionales d'éducation et de formation de Rabat-Salé-Kénitra et de Casablanca-Settat ainsi que l'École supérieure des beaux arts de Casablanca, la présidente du CNDH Amina Bouayach a insisté sur l'engagement ferme du conseil en faveur du droit à la vie, une position qu'il réaffirme à l'occasion la célébration du 73ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

L'art représente un outil efficace de communication universelle, à même de

féderer les individus quelle que soit leur culture ou leur appartenance sociale, a-t-elle fait observer. Mme Bouayach a en outre souligné la nécessité de consolider les fondements de l'État de droit et d'agir en vue de stimuler le débat autour de cette question, afin de progresser vers un consensus national pour un Maroc sans peine de mort.

Pour sa part, le consultant au cabinet de la présidente du CNDH et coordinateur du projet "Dessine-moi l'abolition", Mustapha Najmi a indiqué que cette exposition n'est autre que le fruit d'une série d'ateliers et de séminaires

organisés à l'initiative de l'institution nationale des droits humains, avec pour objectif de sensibiliser les jeunes à l'importance du plaidoyer en faveur du droit à la vie, en tant que droit humain fondamental.

Le conseil en tant qu'institution de défense des droits de l'homme œuvre depuis plusieurs années à défendre la question de l'abolition de la peine de mort, a-t-il souligné, notant que ce mouvement renforce davantage le débat autour des droits de l'Homme au Maroc avec notamment l'implication des acteurs de la société civile et les partis politiques.



L'Atelier de l'observatoire inaugure le Musée collectif à Casablanca Le parc de la ligue arabe se pare aux couleurs des arts

« L'Atelier de l'observatoire a inauguré le 10 décembre le « Musée collectif de Casablanca » en plein cœur du parc de la ligue arabe. Bien que traditionnellement les vernissages soient associés à des lieux institutionnels tels que les musées, galeries, et salles de spectacle, l'Atelier de l'Observatoire a fait l'exception en amenant le musée vers le public dans un espace contemporain de conteneurs au cœur de la métropole. »



■ Omayma Khtib

A cette occasion, des photos, objets et récits ont été présentés au public au cours d'une série d'exposition qui s'étalera sur une durée d'une année et ce jusqu'au 30 Novembre 2022, au parc de la Ligue arabe. En effet, ce musée collectif résulte d'un travail de recherche, de collecte, de réflexion et de création mené par des groupes composés d'artistes, d'activistes, d'étudiants, d'enfants et d'habitants qui engagent des actions dans leurs quartiers visant à faire émerger des récits peu connus. Peut-on lire sur le site du Musée.

Cet événement prend la forme d'une série d'ateliers, de rencontres



et d'expositions temporaires dans plusieurs quartiers, entre autres, Ain chock, Ancienne Medina, Ben Msick, Bernoussi, Sidi Moumen,



Mohammedi, etc... Dans un processus partagé d'écriture d'une histoire de la ville par ses citoyens, le



Musée Collectif accueille des objets, documents, archives et témoignages des habitants sur la mémoire de leurs quartiers en valorisant la macro-histoire, l'intime,

l'oublié et les marges. Il est à souligner que, ce projet a pris 9 ans de recherche sur la mémoire collective de la ville de Casablanca, une cinquantaine de projet participatif ont été sélectionnés, dont un fragment de restitution de la totalité de ses projets dans diverses disciplines artistiques et cela à travers une série d'exposition chaque mois, ateliers, et rencontres. Le musée collectif de Casablanca est un musée citoyen de la mémoire collective des quartiers qui propose un processus partagé d'écriture de la ville par ses habitants.

9èmes journées de la communication cinématographique Fès à l'heure du 7ème art

La ville de Fès abritera du 17 au 19 décembre courant ses 9èmes journées de la communication cinématographique, un événement célébrant le septième art, à l'initiative de l'association «Jeunes talents du cinéma et du théâtre».

Treize courts métrages marocains participent à la compétition officielle de la 9ème édition de ce festival qui rendra hommage, cette année, à l'acteur Saïd Bey pour sa contribution importante à l'enrichissement de la scène artistique marocaine notamment à travers le cinéma.

Le festival, qui sera organisé sous format hybride (présentiel et à distance), a choisi le réalisateur Azzelrab El Alaoui Lamharzi pour présider le



jury de cette édition, qui comprend également Abdellah Chakiri et le critique Ibrahim Zarkani. Les films participant à la compétition officielle sont «Parfum» de Houcein Chani, «L'instrument» d'Osama M'harzi Alaoui, «Le fil» de Ali Charaf, «L'ultime ancre» de Yazid El Kadiri, «Poussière» de Tarek Rasmi, «Rencontre avec l'âme» de Kaoutar Benjalloun, «Alo Psy» de Mehdi Ayyouch, «L'enfant de l'amour» de Houari Ghoubari et «Le retour du regret» de Ayoub Boudadi. Ils'agit aussi de «Mains douces» de Faysal Lahlimi, «Casa ma belle» de Leila Lamsafer, «La mère du clo uwn» de Manal Ghoua et «Contradiction» de Hatim Belmahdi.

«Battements», nouvelle exposition de Maria Kabbaj

A partir du 16 décembre 2021 et jusqu'au 6 Avril 2022, la galerie ARTSPACE de Casablanca propose une pause de réflexion sur l'œuvre de l'artiste marocains : Maria Kabbaj. Ainsi, les amateurs de l'art contemporain sont conviés à une exposition des œuvres de l'artiste pluridisciplinaire de l'artiste peintre sous le thème « BATTEMENTS ». Le vernissage de cette exposition-événement aura lieu le 16 Décembre 2021 à partir de 17 h.

Les premières toiles de l'artiste datent de 2007. Alors âgée de 21 ans, elle peint pour elle, comme si son pinceau était un prolongement de son intérieur, un sauf-conduit vers sa réalité. Ses tableaux ont une dimension expressive qui exprime un équilibre précaire entre cet aveu de soi, intime et spontané, et ces compositions réfléchies aux couleurs fortes. On retrouve une démarche similaire dans la pratique photographique de Maria Kabbaj. L'artiste considère que la réflexion, la composition et la mise en scène sont une forme constituante et nécessaire de l'expression photographique: «Une photographie réussie est avant tout une idée bien réfléchie». Côté sculpture, ce n'est que récemment qu'elle décide de s'y consacrer. Née en 1986 à Casablanca, Maria Kabbaj est une artiste pluridisciplinaire maroco-libanaise. Après son baccalauréat, elle intègre une classe préparatoire aux métiers de l'art à Paris avant d'être diplômée à la prestigieuse Central Saint Martins College of Art and Design à Londres. Pour son année de césure, l'artiste travaille aux côtés de Hiro, grand photographe d'origine japonaise, basé à New York depuis les années 50. Elle l'assistera dans son studio newyorkais durant une année. Maria Kabbaj participe à de nombreuses expositions collectives notamment à la Fondation CDG en 2014, au Billboard Casablanca Festival en 2015 et à Mastermind Art Program en 2016.

«Pourvu qu'il soit de bonne humeur» de Loubna Serraj présenté à Tétouan

■ Nada Lmisri

Dans le cadre des rencontres littéraires mensuelles de l'Institut Français de Tétouan, L'écrivaine Loubna Serraj a été l'Invitée du mois pour présenter son premier roman « Pourvu qu'il soit de bonne humeur », lauréat en 2021 du 1er Prix Orange du Livre en Afrique, qui récompense chaque année un talent littéraire africain francophone. Cette rencontre littéraire qui a été animée par Roa Lmisri, cadre pédagogique et docteur en littérature et cinéma, a connu la présence d'un public intellectuel intéressé par la culture et la littérature (enseignants, formateurs, élèves, étudiants, écrivains, poètes, critiques, artistes, ...), qui l'a honoré de sa présence et a participé activement à un débat si animé et enrichissant avec des interventions pertinentes portant sur les thèmes du roman. Après une présentation de l'invitée et de son roman, la modératrice a évoqué plusieurs points concernant le lancement de Loubna Serraj dans l'écriture romanesque et son rapport avec son métier en tant qu'édi-

trice et le choix de l'époque des années quarante, cinquante et soixante comme cadre temporel de son récit. Ensuite, la modératrice a discuté avec l'écrivaine des diverses thématiques sur lesquelles nous interroge le roman.

« Pourvu qu'il soit de bonne humeur » est une invitation à voyager dans le temps : plusieurs décennies nous séparent de l'époque où se déroulent les événements du récit. Et à travers l'histoire de deux femmes Maya et sa petite-fille Lilya, l'autrice dénonce les violences conjugales à l'égard des femmes et le pardon de ses auteurs et interpelle le lecteur sur la condition de la femme dans la société marocaine autrefois et aujourd'hui, les rapports de domination et la notion de liberté. C'est un écrit sur la quête de la liberté et la volonté de l'émancipation et de l'indépendance de la femme. L'autrice nous a confié que dans son roman, l'histoire est « avant tout, une réflexion sur la liberté. Celle à laquelle on aspire. Celle que l'on chérit. Celle que l'on arrache, malgré tous les enfermements. Celle dans laquelle on s'illusionne, nous berçant de chimère ». Pour elle, « Maya et Lilya, à tra-

vers le temps et l'espace, ouvrent, entament un dialogue sur la liberté... sur fond de violences conjugales, persistantes dans les années cinquante comme aujourd'hui ». Elle nous a mentionné qu'à travers ce premier roman, elle a tenté d'aborder différentes questions, ajoutant qu'elle n'espère nullement les régler ou les résoudre parce que le livre, selon elle, « conduit juste à une prise de conscience ou à une réflexion sur telle ou telle question ». Loubna Serraj est écrivaine, éditrice et chroniqueuse radio. Après des années d'expérience entre la France et le Maroc, au sein d'entreprises puis comme consultante dans un cabinet qu'elle a créé, en stratégie éditoriale et marketing de contenu, Loubna Serraj fait de ses passions, la lecture et l'écriture, son métier. Elle tient, depuis des années, un blog dans lequel elle livre ses « élucubrations » littéraires, sociales et politiques sur des sujets d'actualité avec un regard volontairement décalé. Paru en mars 2020, « Pourvu qu'il soit de bonne humeur » est son premier roman. Il a été lauréat du Prix Orange du Livre en Afrique en 2021.



Lions de l'Atlas

Bientôt un FC Barcelone à la sauce marocaine ?

■ Oussama Zidouhia

À la recherche de renforts à moindre coût, l'entraîneur du FC Barcelone, Xavi Hernandez, aurait coché les noms de deux Lions de l'Atlas pour venir renforcer la formation catalane l'été prochain, à savoir Yassine Bounou (FC Séville) et Noussair Mazraoui (Ajax Amsterdam). En effet, le FC Barcelone, qui a besoin de liquidités pour pouvoir reconstruire un effectif très amoindri depuis le départ de la Pulga, a placé son gardien de but Ter Stegen sur la liste des transferts. La direction catalane demanderait pas moins de 40 millions d'euros pour laisser filer le portier de la Manschaft. Pour lui succéder, le FCB aurait coché le nom de l'international marocain Yassine Bounou. En effet, l'enfant du Wydad de Casablanca, passé par l'Atlético Madrid, Saragosse, Girona avant la consécration à Séville, serait le choix principal de Xavi pour occuper ce poste. Pour rappel, Bounou a débuté sa carrière professionnelle en 2010 avec le Wydad alors âgé de 19 ans seulement, par la suite, il rejoint l'Atlético de Madrid (2012-2016) en échange d'une somme de 360.000 euros. Le 1er septembre 2014, il est prêté pour une saison au Real Saragosse. Il joue son premier match le 11 janvier 2015 face au Las Palmas (défaite, 5-3). Auteur de bonnes prestations, Bounou dispute au total 19 matchs de championnat et termine à la sixième place du classement de la D2

espagnole. En fin de saison, appartenant encore à l'Atlético où il est arrivé en 2012, le club décide de le prêter à Saragosse. Il évolue alors une nouvelle fois en deuxième division après avoir raté la montée en Liga lors des barrages face à Las Palmas. Chez les Colchoneros, le gardien marocain est à ce moment-là toujours barré par Jan Oblak et Ángel Moyá.

Il disputera une nouvelle saison avec le club de Saragosse et apparaît 19 fois sur le terrain en tant que titulaire en D2 espagnole. Il termine la saison à la huitième place du championnat. Le 12 juillet 2016, il signe un contrat de trois saisons avec le Girona FC, avant de rejoindre le FC Séville, club avec lequel il connaît la consécration en remportant la Ligue Europa en 2020.

Âgé de 30 ans, Bounou est lié avec le FC Séville jusqu'en 2024, mais une offre à hauteur de 20 millions d'euros pourrait convaincre les Andalous de le laisser filer. De son côté, Noussair Mazraoui ne cesse d'attirer les convoitises des cadors européens. Après l'intérêt du Napoli, Leicester, Leeds ou encore Arsenal, c'est autour du FC Barcelone de se joindre à la course pour signer

le défenseur marocain. La situation contractuelle de Mazraoui, qui se retrouvera libre de tout contrat à la fin de saison, ferait de lui un choix idéal pour venir occuper le flanc droit du club espagnol, qui cherche à se renforcer sans déboursier. Formé à l'Ajax Amsterdam, Mazraoui pourrait découvrir pour la première fois un nouveau championnat cet été.



Nouveau président de la Fédération camerounaise de football

Samuel Eto'o promet de tout faire pour assurer le succès de la CAN

Le nouveau président de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot) Samuel Eto'o a déclaré qu'il était résolu à faire en sorte que la Coupe d'Afrique des nations (CAN) que son pays accueillera le mois prochain soit un succès "retentissant". S'exprimant lors de sa rencontre à Yaoundé avec le personnel de la Fécafoot, M. Eto'o a déclaré que "nous nous préparons pour la Coupe d'Afrique des Nations et nous devons tout faire, je veux dire tout faire pour assurer son succès et pour que nos frères ne soient pas confrontés à des défis". "Une équipe de football doit être au service des autres. Chacun d'entre vous a sa place, ce qui est important pour les résultats finaux. Nous ne jouons pas mais nous sommes au service de ceux qui jouent. Chacun de nous doit donner le meilleur", a-t-il poursuivi. La légende de football a ajouté qu'il était engagé à travailler avec les autorités du pays et d'autres parties prenantes du football pour réorganiser le jeu dans le pays et organiser une CAN sans obstacles.



CAN et Covid-19

Aucun billet ne sera vendu sans test négatif

Le Centre des opérations d'urgence de santé publique a présenté au ministère camerounais de la Santé le protocole sanitaire, qui sera mis en place en vue de la Coupe d'Afrique des nations prévue au Cameroun (9 janvier-6 février), stipulant notamment que chaque supporter devra se munir d'un pass-sanitaire pour pouvoir acheter son billet d'entrée au stade, rapporte mardi la presse locale. Pour aller au stade durant la CAN, il faudra se munir d'un pass-sanitaire ou d'un test PCR négatif, à condition qu'il ne dépasse pas 48 heures. Cela concerne aussi bien les équipes en compétition que les spectateurs. Tout le monde devra se faire



tester, précise la même source. Le protocole sanitaire sera le même pour les cinq villes hôtes de la compétition, à savoir Yaoundé, Douala, Bafoussam, Garoua et Limbé. Pour les équipes participantes, il faudra systématiquement un test

négatif de moins de 24 heures. Les tests de type PCR seront réservés aux joueurs et à toutes les personnes qui se trouvent sur la main courante, officiels, ramasseurs de balles, arbitres. Pour les gradins et les fan-zones, un test antigénique suffira.



Jeux Olympiques d'hiver à Pékin

Poutine confirme sa présence à la cérémonie d'ouverture

Le président russe a confirmé sa présence à la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques (JO) d'hiver lors d'une rencontre tenue, mercredi par visioconférence, avec son homologue chinois, alors que les relations avec l'Occident sont de plus en plus tumultueuses. "En février prochain, enfin, nous pourrions nous rencontrer en personne à Pékin", a annoncé M. Poutine, selon des images retransmises en direct à la télévision russe. Les deux alliés ne se sont pas vus en tête-à-tête depuis le début de la pandémie. Confirmant sa venue à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques, le président russe a relevé que les deux hommes s'opposaient à "toute tentative de politiser le sport et le mouvement olympique". La Chine a dénoncé la récente décision des Etats-Unis, du Royaume-Uni, du Canada et de l'Australie de ne pas envoyer de représentants politiques aux JO en réaction aux violations des droits humains, notamment dans la région chinoise à majorité musulmane du Xinjiang (Nord-Ouest). Moscou considère ce "boycott diplomatique" comme une tentative de politiser les Jeux. Accusée depuis 2015 d'avoir mis en place un système de dopage institutionnel, la Russie est suspendue des grandes compétitions internationales jusqu'en 2022.

Pré-exposition de la vente aux enchères à la galerie GVC

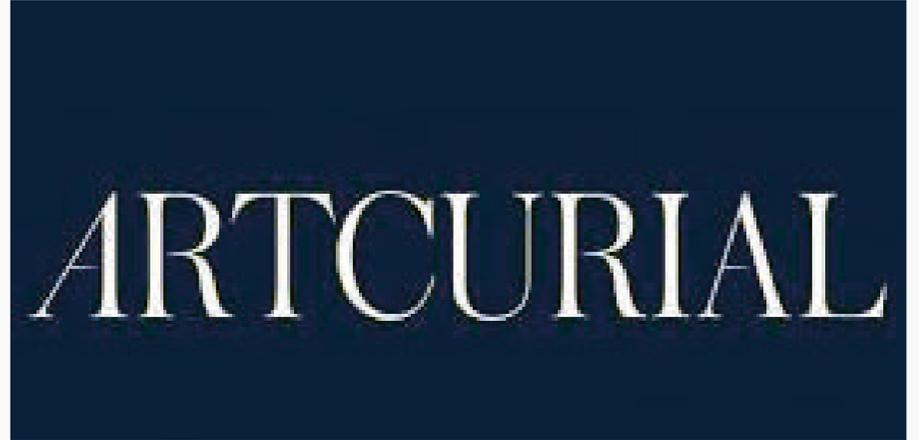
Casablanca: « Un Hiver Marocain »

La maison Artcurial Maroc a organisé, mardi à la galerie Venise Cadre (GVC), une pré-exposition de la vente aux enchères "Un Hiver Marocain" qui aura lieu le 30 décembre pro-

chain à Marrakech. Cette vacation se divise en trois chapitres, à savoir Majorelle & ses Contemporains qui dévoile des œuvres d'artistes tels que Dinet, Ackein, Boutet de Monvel

ou encore Roubtsoff, le chapitre Art Moderne & Contemporain, qui présente des artistes qui ont marqué le XXe siècle, au Maroc et dans le monde: Chaïbia, Melehi, Gharbaoui ou encore

El Glaoui ainsi que Chagall, Picasso, Matisse ou Miró et l'Art Contemporain Africain qui présente une sélection d'artistes modernes établis et de la scène contemporaine.



Actuellement présentées dans le Musée Mohammed VI à Rabat, des photographies de Malick Sidibé et Seydou Keïta seront offertes à la vente. Des photographies de Malick Sidibé et Seydou Keïta seront offertes à la vente dans la cadre de cette exposition qui aura lieu à la Mamounia à Marrakech du 26 au 30 décembre, jour de la vente aux enchères.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur d'Artcurial Maroc, Olivier Berman s'est réjoui de pouvoir revenir dans ce magnifique écrin qu'est la Mamounia pour cette nouvelle session d'un Hiver Marocain, soulignant que pour Majorelle et ses contemporains, cette session dévoile des œuvres rares et historiques de Boutet de Monvel, Ackein, Dinet et Majorelle. Il a de même rappelé que l'art moderne et contemporain réunit des artistes de différents horizons dans un même catalogue, précisant qu'ils sont marocains tels que Chaïbia et Melehi, africains à l'exemple d'Aboudia ou encore Sidibé et enfin Chagall, Picasso, Matisse et Miró, présentés pour la première fois dans une vente aux enchères au Maroc.

Majorelle & ses Contemporains

En décembre 2019, pour sa vente inaugurale, Artcurial Maroc décrochait une enchère record au Maroc: Le fils d'un Saint M'rabeth, d'Etienne Dinet a été adjugé 1,2 M€, frais inclus.

Parmi les quatre-vingts lots qui composent cette vente, cinq œuvres de Jacques Majorelle seront proposées, dont une huile de 1920, intitulée Les couvertures noires, estimée à 58.000 - 78.000 € / 600.000 - 800.000 MAD.

Une exceptionnelle et rarissime Vue de Fès, 6h par Boutet de Monvel, (250.000 - 350.000 € / 2 500.000 - 3 500.000 MAD).

Cinq œuvres d'Etienne Dinet sont proposées, dont Fillettes dansant, (270.000 - 360.000 € / 2.900.000 - 3.900.000 MAD).

Une importante toile, Souk au tapis, 1921 par Marcelle Ackein, (100.000 - 150.000 € / 1.100.000 - 1.650.000 MAD) Rahmouna, de Roubtsoff est estimée à 40.000 - 60.000 € / 440.000 - 660.000 MAD.

Des œuvres de Bridgman, Herrera, Legrand, Girardet ou encore Washington seront également en vente.

Art Moderne & Contemporain

Lors de cette vacation sont mises en vente des œuvres d'artistes marocains, provenant de collections privées du royaume, à l'exemple de Gharbaoui (27.000 - 34.000 € / 280.000- 350.000 MAD) ou encore Chaïbia (32.000 - 42.000 € / 350.000 - 450.000 MAD).

Une œuvre historique de Melehi – socle de l'École des Beaux- Arts de Casablanca- datant de 1970, année cruciale dans le travail de l'artiste, fera partie de la vente. Sa composition est estimée 95.000 - 145.000 € / 1.000.000 – 1.500.000 MAD. La Flamme, œuvre symbolique d'une taille rarissime (2,30 mètres sur 1,70 mètre), est estimée à 95.000 - 145.000 € / 1.000.000 – 1.500.000 MAD.

D'autres artistes marocains sont présents, tels que Demnati, Yacoubi, Ben Dahman et Fatmi.

La vente propose des œuvres d'exception de l'art moderne international. En pièce maîtresse de la vente, l'huile sur toile de Marc Chagall, Les amoureux au carré vert, est estimée à 1.300.000 - 1.600.000 € / 13.200.000-16.500.000 MAD.

Le peintre décrit la couleur comme "un rayon de liberté, source et fondement de l'art". Il réalise cette œuvre aux couleurs chatoyantes, confiée à Artcurial Maroc par un collectionneur américain aux racines



marocaines.

L'encre sur papier, l'Odalisque étendue d'Henri Matisse est estimée à 150.000 - 200.000 € / 1.700.000 - 2.200.000 MAD. "Les odaliques, je les ai vues au Maroc, ce qui me permet de les peindre maintenant pour de vrai..." Henri Matisse.

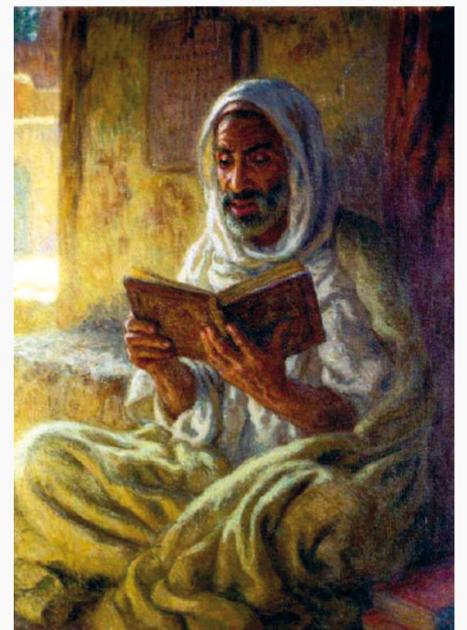
Une aquarelle, gouache et encre sur papier de Joan Miró est, quant à elle, estimée 110.000 - 140.000 € / 1.200.000 - 1.500.000 MAD.

Une grande encre et plume sur papier, (50,70 x 65,80 cm) de Pablo Picasso, Chevalier et picador dans l'arène, estimée 200.000 - 300.000 € / 2.200.000 -

3.300.000 MAD, occupe une place majeure dans cette vente.

Art Contemporain Africain

La section dédiée à l'art contemporain africain de la vente mettra à l'honneur les artistes modernes actuellement plébiscités par les collectionneurs privés et institutionnels. Une grande œuvre de Pilipili (estimée 130.000/190.000 MAD) artiste emblématique du Hangar, centre d'art créé au Congo, dont les représentations oniriques de la nature ont récemment emballé



les ventes aux enchères à Paris sera proposée à la vente.

La scène émergente d'Afrique des artistes recherchés par des collectionneurs marocains est aussi représentée. On retrouvera l'incontournable Aboudia, qui vit entre Abidjan et Brooklyn, et dont les prix suivent une trajectoire fulgurante depuis quelques mois aux États-Unis. Une œuvre en technique mixte, collage et carton sera proposée à une estimation attractive de (330.000 - 550.000 MAD) aux côtés d'œuvres sur papier.

Plusieurs artistes de l'Afrique de l'Est seront présentés dont une grande scène "à la Breughel" du Kényan Joseph Bertiers, une toile de l'Ougandais Arim Andrew et une œuvre sur papier de Tsham.

Afin de rendre hommage aux artistes femmes, particulièrement actives et en demande sur le marché de l'art contemporain africain, seront présentées deux œuvres textiles de l'artiste angolaise Ana Silva et de sa compatriote Keyezua ainsi que des œuvres de Adjaratou Ouédraogo et Lizette Chirrine et Joana Chomali.. Enfin, la section se clôturera par les photos emblématiques des artistes maliens Malick Sidibé et Seydou Keïta.

Lors de cette vente événement, Artcurial Maroc est heureuse d'accompagner et de soutenir l'association Chourouk.

Des œuvres d'artistes contemporains marocains : Rabi', Belamine, El Baz, Yamou, Binebine, Hajjaj, Zemmouri, Boujemaoui, Mourabiti, Cherkaoui, Belbzioui, Bouhchichi et Erruas, seront vendues et la totalité de l'adjudication sera versée à l'association Chourouk, en faveur de la construction d'une école maternelle à Tahenaout, aux environs de Marrakech. Fondée en 2002, Artcurial, maison de ventes aux enchères pluridisciplinaire basée à Paris, conforte en 2020 sa place de premier plan sur le marché de l'art international.

Avec trois lieux de ventes à Paris, Monaco et Marrakech, la maison a totalisé 149,2 millions d'euros en volume de ventes en 2020.

Elle couvre l'ensemble du champ des grandes spécialités : des Beaux-Arts aux Arts Décoratifs, Automobiles de collection, Joaillerie, Horlogerie de collection, Vins fins et Spiritueux.

Résolument tournée vers l'international, Artcurial affirme son réseau à l'étranger avec des bureaux de représentation à Bruxelles, Milan, Monte-Carlo, Munich et Vienne.

En octobre 2015, Artcurial a organisé sa première vente à Hong Kong et au Maroc.